
Liste des personnes présentes — Associations membres

Administration

Philippe Paquin-Piché

Affaires publiques
et relations internationales

Étienne Tardis

Fabien Tremblay

Agriculture, alimentation et
consommation

Kamila Lizée

Agroéconomie

Anne-Marie Dubé

Agronomie

Mariève Dallaire-Lamontagne

Anthropologie

Emmanuelle Lefebvre

Archéologie

Elliot Poulin

Architecture

Elizabeth McNeil

Biochimie, bio-informatique et
microbiologie

Antoine Blaquière

Stéphanie Nollet

Chimie

Camille Lacroix

Samuel Gérard

Consommation

Oscar Truong

Création et études littéraires

Mary-Elizabeth Marcoux

Antoine Deraps

Design graphique

Marie-France Gendron Beaulieu

Économique

Louis-Philippe Beaulieu

Éducation physique

Jean-Philippe Labelle

Éducation préscolaire et
enseignement primaire

Andréanne Bergeron

Enseignement du français, langue
seconde

Samy-Jane Tremblay

Enseignement du secondaire

Sarah Robinson-Arsenault

Études anglaises

Charlotte Roy

Laurent Bordeleau-Dubé

Études internationales et

langues modernes

Anne-Sophie Morin

Finance et assurance

Yan Sinotte

Foresterie et environnement

Simon St-Laurent

Jonathan Caron C.

Génie chimique

Samuel Daigle

Génie civil

Benjamin Turgeon

Génie informatique et électrique

Guillaume St-Georges

Génie logiciel

Keven Lamontagne

Géologie et génie géologique

Lauren Banham

Géomatique

Jean-Michel St-Pierre

Gestion des opérations

logistiques

Florence Duguay

Gestion urbaine et immobilière

Lucas Paiement Marchand

Histoire

Cassandra St-Onge

Maëlla Côte-Grenier

Histoire de l'art

Tréo Bourque

Informatique et génie logiciel

Jean-Philippe Bélanger

Marketing

Véronique Leclerc

Médecine

Jad El-Hajj Sleiman

Louis-Charles Larose

Musique

Olivier Roberge

Pharmacie

Marc-Antoine Tourville

Physiothérapie

Catherine Bouliane

Physique

Olivier Ribordy

Marianne Ruest

Psychologie

Jérôme Gravel

Science politique

Jeanne Auclair

Sciences biomédicales

Arnaud Girard

Sciences comptables

Mathieu Boucher-Allard

Sciences et génie

François Coulombe-Rozon

Sciences de l'orientation

Alexandra Roy

Sciences sociales

Raphaël Boucher

Sciences et technologie des
aliments

Ariane Jobin-Rioux

Myriam Poirier

Sociologie

Léonard Marcoux

Systèmes d'information

organisationnels

Mathieu Cuillerier

Théologie et sciences

religieuses

Samuel Bélanger

Traduction

Marie-Pier Bolduc

Travail social

Jérôme Gourdeau

Liste des personnes présentes — Comité exécutif

<u>Présidence</u>	Mathieu Blanchet
Laurence Vaillancourt	<u>Affaires socioculturelles</u>
<u>Affaires institutionnelles</u>	Eve-Marie Allard
Bénédicte Desbiens	<u>Affaires externes</u>
<u>Enseignement et recherche</u>	Keven Imbeault
Marie-Lyne Bourque	<u>Affaires internes</u>
<u>Finances et développement</u>	Rose Beaupré-Ayotte

Liste des personnes présentes — autres

<u>Observatrices et</u>	Bruno Lemaire-Corbeil	Félix Étienne
<u>observateurs</u>	Samuel Faucher	Léa-Ly Roussel
Jean-Christophe Ouellet	Marie-Pier Brochu	Maxime Dyja
	Anthony Cadoret	François Trépanier-Huot

Table des matières

1. Ouverture de la séance	4
2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée	4
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour	5
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance précédente	5
5. Suites données aux résolutions antérieures	5
6. Rapports.....	6
6.1 Officières et officiers	6
6.2 Comité exécutif.....	11
6.3 Groupes de travail et comités de la CADEUL	12
6.4 Comités, conseils et commissions de l'Université Laval.....	12
7. Campagne Sauvons nos cafs' et cafés	13
8. GNL Québec.....	14
9. Coalition étudiante pour un virage environnemental et social.....	31
10. Autres sujets.....	42
10.1 Date de la prochaine séance	42
10.2 Évènements des assos	43
10.3 Bière postcaucus.....	43
10.4 Jeu du mois.....	43
10.5 Point joie	43
11. Clôture de la séance	44

1. Ouverture de la séance

PRÉSIDENCE :

Bonjour à toutes et à tous. On est vraiment content de vous voir en si grand nombre à ce dernier caucus de l'année 2019-2020. Alors, sans plus attendre, est-ce qu'une association voudrait ouvrir la séance? Je vois Économique, appuyée par Foresterie et environnement. Est-ce qu'il y a des interventions ou une demande de vote? C'est donc ouvert à l'unanimité.

Résolution CAE-H20-02-21-01

Il est proposé par Économique et appuyé par Foresterie et environnement :

Que la séance du 21 février 2020 soit ouverte.

Personne ne demande le vote. La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée

PRÉSIDENCE :

Comme à l'habitude, le Comité exécutif vous propose M. Simon Hénault à titre de président d'assemblée et Mme Bénédicte Desbiens à titre de secrétaire d'assemblée. Est-ce qu'une association voudrait reprendre la proposition? Je vois Études anglaises, appuyée par Pharmacie. Est-ce qu'il y a des interventions ou une demande de vote? Vous êtes donc élus à l'unanimité.

Résolution CAE-H20-02-21-02

Il est proposé par Études anglaises et appuyé par Pharmacie :

Que Simon Hénault et Bénédicte Desbiens soient nommés respectivement président et secrétaire d'assemblée pour la séance du 21 février 2020.

Personne ne demande le vote. La proposition est adoptée à l'unanimité.

PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE :

Merci beaucoup tout le monde. Je suis également très heureux de vous voir si nombreux cet après-midi. On a du pain sur la planche. Je vais débiter avec les instructions de début de séance : Premièrement, pas de nourriture à l'intérieur de la salle autant que faire se peut. On sait que c'est le cas, mais l'objectif, c'est de ne pas laisser de traces. En second lieu, il faut parler près des micros et les ouvrir quand c'est votre intervention. Pour s'assurer que le procès-verbal est bien retranscrit et que tout le monde vous comprend. Finalement, est-ce qu'il y a des observateurs ou observatrices dans la salle? Je vais leur demander un à un de s'identifier.

Léa-Ly Roussel, Maxime Dyja, Félix Étienne, Jean-Christophe Ouellet, Samuel Faucher, Marie-Pier Brochu, Anthony Cadoret et François Trépanier-Huot se présentent comme observateurs.

PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE :

À titre de rappel de nos règles d'ordre et procédures, vous pouvez assister aux travaux du caucus en tant qu'observatrices ou observateurs. Vous devez avoir le consentement unanime de l'assemblée pour prendre la parole. Vous ne pouvez pas proposer ni appuyer. Vous n'avez aucun rôle décisionnel. Et vous ne pouvez assister aux travaux en cas de huis clos. Est-ce qu'il y a des représentants des médias? Non. C'est bon.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président d'assemblée fait la lecture de l'ordre du jour.

Résolution CAE-H20-02-21-03

Il est proposé par Agriculture, alimentation et consommation et appuyé par Physique :

Que soit adopté l'ordre du jour de la séance du 21 février 2020.

Personne ne demande le vote. La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance précédente

AFFAIRES INSTITUTIONNELLES :

Comme d'habitude, le procès-verbal vous a été envoyé dans la convocation. Si vous avez des modifications majeures à y apporter, dont tout le monde devrait prendre connaissance, veuillez le faire ici. S'il s'agit de coquilles, n'hésitez pas à me les envoyer par courriel.

Résolution CAE-H20-02-21-04

Il est proposé par Consommation et appuyé par Théologie et sciences religieuses :

Que soit adopté le procès-verbal de la séance du 24 janvier 2020.

Personne ne demande le vote. La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. Suites données aux résolutions antérieures

AFFAIRES EXTERNES :

Au plan directeur, on souhaitait améliorer la représentation jeunesse au sein de la Ville de Québec qui révisé sa politique de consultation publique. On y a vu une belle fenêtre d'opportunité pour mettre de l'avant nos demandes. D'ailleurs, la plateforme de revendications municipales 2017 évoquait plusieurs revendications en ce sens. Donc, au cours des prochaines semaines, on va consulter les différents groupes jeunesse et étudiants à Québec et on va participer aux consultations pour mettre de l'avant nos demandes.

ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE :

Je vous parle des étudiants et étudiantes de première génération. Suite à l'avis adopté au caucus de novembre, on a eu la chance de mettre de l'avant les recommandations de cet avis dans une rencontre avec le vice-rectorat aux études et aux affaires étudiantes. On a vu une belle ouverture de l'administration universitaire sur ce sujet. Entre autres, sur la question de la collecte de données, d'établir des statistiques par rapport au nombre d'étudiants de première génération à l'Université Laval. D'ailleurs, actuellement, l'enquête NSSE a été lancée et certains d'entre vous l'ont reçue par courriel. 10 000 étudiants de premier cycle ont été ciblés et vous avez jusqu'au 24 mars pour répondre à cette enquête. On vous invite à y prendre part. Il y a des questions sur la santé psychologique, sur les services de l'Université Laval et sur le statut d'étudiant de première génération. Des informations plus précises seront mises sur la page du caucus.

6. Rapports

6.1 Officières et officiers

SCIENCES ET GÉNIE :

Je sais qu'on va en parler plus tard, mais est-ce qu'on peut avoir un petit aperçu de la rencontre avec M. Darveau, ce qui s'y est passé?

FINANCES ET DÉVELOPPEMENT :

On va en faire rapport dans le point « Campagne sauvons nos caf's et cafés ».

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET CONSOMMATION :

Il y a eu plusieurs rencontres à propos du Centre de la vie étudiante. Je me demandais si on pouvait avoir une idée de l'avancement des choses.

FINANCES ET DÉVELOPPEMENT :

Le CVE avance bien. On est en train de préparer les devis de performance pour les appels d'offres. Mais le projet va super bien pour l'instant.

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET CONSOMMATION :

À la journée porte ouverte, il y a eu des communications sur la campagne « sauvons nos caf's et cafés ». Quelle a été la réaction des futurs étudiants qui étaient en visite?

AFFAIRES INTERNES :

Les futurs étudiants et futures étudiantes étaient intéressés à l'enjeu. Mais il faut comprendre que puisqu'ils ne sont pas encore à l'université, ça les touchait moyennement. Mais la cause des cafés étudiants les intéressait. Ils comprenaient l'enjeu. Sinon, il faut savoir que notre objectif était de sensibiliser les étudiantes et les étudiants, mais aussi d'être remarqués par l'Université.

AFFAIRES PUBLIQUES ET RELATIONS INTERNATIONALES :

Ma question est pour le délégué externe : je vois ici qu'il y a une rencontre pour l'assemblée « La ville que nous voulons ». Est-ce qu'on peut avoir plus d'explication sur ce qui a été traité à ce moment-là?

AFFAIRES EXTERNES :

C'est une assemblée qui se réunit à la veille des élections municipales et qui met de l'avant des revendications en termes de transport durable. On a été invité à participer à l'élaboration de la base de ce groupe-là pour les prochaines élections.

SCIENCES POLITIQUES :

Ma question est un peu longue et elle est pour la présidente. L'année dernière, on se rappelle que la CADEUL n'a pas hésité une seconde à s'engager dans la campagne sur la santé psychologique qui a été menée par l'UEQ, en disant qu'il s'agissait d'un enjeu qui touchait largement les étudiantes et les étudiants de l'Université Laval, même si la campagne était menée par une association nationale dont l'adhésion a été rejetée à deux reprises par vos membres.

Je pense que tout le monde est d'accord pour dire que la santé psychologique des étudiants est un enjeu important. Comme vous le savez probablement, l'AELIÉS a aussi lancé une campagne sur la santé psychologique en début de session. La CADEUL n'a pas l'air d'y participer encore, ce qui est particulier considérant l'importance que l'exécutif dit accorder à cet enjeu.

Ce n'est pas la première fois qu'une situation dans ce genre-là se produit. Il suffit de remonter à l'année passée pour constater une certaine similarité avec la manière dont la CADEUL avait traité à l'époque la question des conditions de stages. La CADEUL avait alors refusé de soutenir les Comités unitaires pour le travail étudiant (CUTE), mais avait toutefois fait plusieurs apparitions publiques dans les actions de la campagne « Stagiaires en solde » de l'UEQ. On se rappelle alors que toutes les associations en grève de l'Université Laval soutenaient les revendications des CUTE, c'est-à-dire la rémunération de tous les stages à tous les niveaux, et non celles de l'UEQ qui étaient même fortement critiquées.

Une lettre ouverte cosignée par 13 associations étudiantes avait été écrite dénonçant le mépris de la CADEUL pour les revendications de ses étudiants, ainsi que la proximité avec l'UEQ. Malheureusement, encore une fois, les campagnes menées par une association à laquelle vos membres ont refusé deux fois d'adhérer sont plus importantes que celles des étudiants de l'Université Laval.

La question est donc : si les enjeux de santé psychologique des étudiants sont réellement une préoccupation et une priorité, quand la CADEUL compte-t-elle s'impliquer dans la campagne menée par l'AELIÉS depuis 6 semaines?

ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE :

Un rapport sur la santé psychologique sera fait plus tard dans les points subséquents. Pour ce qui est de la campagne, ce qu'on attendait c'est le rapport spécifique à la condition des étudiantes et des étudiants de premier cycle à l'Université Laval. En novembre, on a reçu le rapport global du Comité de travail spécifique de l'UEQ qui faisait état de la santé psychologique au Québec. On a reçu l'état de nos étudiants, ce qui nous permet vraiment de cibler les leviers sur lesquels on peut agir pour avoir un impact maximal, au final. Cela dit, vu qu'il s'agit d'un rapport sur les étudiants de premier cycle, nos leviers sont différents de ceux qui sont mis de l'avant dans le rapport. En ce moment, on se contente de souligner les leviers sur lesquels on peut agir maximale et sur lesquels on aura un impact important, dans le but de lancer une campagne prochainement conjointement avec l'Université Laval, puisque c'est ce qui a été fait par l'Université de Montréal à l'automne dernier dans la campagne Ça va aller qui a eu des retombées importantes sur le campus.

SCIENCES ET GÉNIE :

C'est une question pour... (inaudible). Je me demandais quels points avaient été discutés lors de la rencontre du Comité.

ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE :

En fait, c'est le Comité de valorisation en l'enseignement qui fait une journée de partage des bonnes pratiques qui va avoir lieu le 8 mai, c'est en fait la deuxième édition de ce genre de journée là, en fait les personnes qui sont invitées à la journée sont les directions de programme, les gestions des études et les différentes facultés dans lesquelles les programmes ont des stages obligatoires ou n'ont pas de stages. C'est de partager ce qui se fait dans les différentes facultés. Et la CADEUL a souligné qu'un avis sur les stages à l'Université Laval sera produit prochainement. Et si cet avis est adopté, les recommandations y seront présentées. Donc, on discute de l'organisation et de la logistique de cette journée-là qui aura lieu le 8 mai.

ANTHROPOLOGIE :

Pour commencer, je pense que les premiers tours de parole ont préséance et je trouve ça assez gênant que ça n'ait pas été respecté dans ce cas-là. Merci de l'avoir souligné et d'avoir essayé de me laisser la parole en premier. Et d'ailleurs ma question était en lien à ma collègue en Science politique et je l'ai oubliée parce que ça m'a choquée un peu.

PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE :

Je vous remets à la fin du tour de parole. C'est mon erreur. Mes excuses sincères.

AFFAIRES PUBLIQUES ET RELATIONS INTERNATIONALES :

Deuxième question pour l'externe. Je voudrais savoir ce qui a été discuté aux instances de l'UEQ du 13 au 16 février dernier.

AFFAIRES EXTERNES :

J'en fais rapport au prochain point.

SCIENCE POLITIQUE :

En fait, pour revenir sur ma question, la santé psychologique est quand même un enjeu primordial. Une simple affirmation de votre soutien à la campagne de l'AELIÉS, ça aurait été quand même suffisant aussi.

ANTHROPOLOGIE :

Je vais le formuler plus clairement. Est-ce que vous comptez donner un soutien à la campagne de l'AELIÉS et y participer d'une quelconque façon?

PRÉSIDENTE :

La réponse est non. Tout simplement parce que, comme on vous a mentionné dans différents caucus dans le passé, la CADEUL souhaite faire une grande campagne au niveau santé psychologique qui va durer un an, deux ans, c'est à vous de décider. Donc, le but c'est d'y aller conjointement avec l'Université Laval. L'AELIÉS est interpellée pour faire partie de cette campagne-là. Nous allons dans la semaine de mars rencontrer des homologues, ainsi que le service d'aide en santé à l'Université de Montréal pour parler de la campagne. Ça va aller qu'on peut vous mettre le visuel qu'il est dessus. Le but, c'est de mettre tous nos efforts à la même place, autant nos efforts physiques que financiers. Évidemment qu'on a rencontré l'exécutif de l'AELIÉS pour en parler ; ils n'étaient pas choqués que la CADEUL ne participe pas. Surtout, tel que mentionné par Enseignement et recherche, que la campagne de l'AELIÉS qui se passe concerne leur plan d'encadrement, qui est une revendication des cycles supérieurs qu'ils mettent beaucoup de l'avant, qu'on les a appuyés d'ailleurs pour le plan d'encadrement. C'est pourquoi on se concentre sur une autre campagne qui va durer un an, deux ans. À vous de décider.

PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE :

Il y a une traditionnelle ronde d'ajouts et de retraits, on va commencer par la gauche.

AFFAIRES EXTERNES :

Le 19 février dernier, j'étais au comité de réflexion sur le pouvoir des membres, et le 21 février je serai à l'Aquarium.

ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE :

Trois ajouts, pour ma part. Le 18 février, j'étais à l'assemblée générale de l'AED en tant que présidente de l'assemblée. J'ai aussi rencontré Mme Caroline Sénécal qui est la vice-rectrice adjointe aux affaires étudiantes et aux études pour parler du rapport spécifique à l'Université Laval de santé psychologique. Et le 21 février, je serai aussi à l'Aquarium.

PRÉSIDENCE :

Trois ajouts et un retrait. Le 18 février, nous avons rencontré Mme Caroline Senécal pour parler du rapport spécifique à l'Université Laval sur la santé psychologique. Le 20 février, nous avons rencontré Mme Louise Careau, directrice du Centre d'aide, pour faire un suivi de la campagne. Et je serai également à l'Aquarium ce soir. Pour mon retrait, le 15 et le 16 février, je n'étais pas aux instances de l'Union étudiante du Québec.

AFFAIRES INSTITUTIONNELLES :

Le 19 février dernier, j'ai communiqué avec la Coop FA, avec qui nous faisons affaire pour la compensation de nos gaz à effet de serre lors de nos grands événements, pour faire une convention pour les prochaines années.

AFFAIRES INTERNES :

Ce soir je serai au party Aquarium au Pavillon Charles-De Koninck. Et hier, le 20 février, j'étais aussi à la rencontre avec Mme Louise Careau, directrice du Centre d'aide aux étudiants.

AFFAIRES SOCIOCULTURELLES :

Le 6 février, j'étais présente à Pâtisseries et Café de l'association étudiante des cycles supérieurs de Polytechnique ; le 17 février, j'ai eu une rencontre avec Marjorie Audet, la gérante du Pub universitaire. Et ce matin, j'ai une rencontre avec Mme Cindy Harquail de la direction des services aux étudiants. Et ce soir je serai au party Aquarium.

FINANCES ET DÉVELOPPEMENT :

Ce matin, 21 février, j'ai rencontré l'AESGUL au sujet des fonds d'investissement étudiants.

PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE :

Est-ce qu'il y a des questions pour les associations?

PHARMACIE :

Qu'est-ce qui a été discuté avec Mme Harquail?

AFFAIRES SOCIOCULTURELLES :

C'était pour faire un suivi par rapport aux formations qui seront données aux intégrateurs, pour se reparler du concept de cette année, qui sera revu, et de mentionner à quel moment de l'année ça serait donné

SCIENCES DE LA CONSOMMATION :

Pour Affaires institutionnelles. En ce qui a trait à la compensation du carbone, est-ce qu'il y a eu des changements dans l'entente à venir ou est-ce qu'on est dans la continuité? Y a-t-il des ajouts à l'entente?

INSTITUTIONNELLES :

Oui, il y a des ajouts. Notre dernier accord datait d'il y a deux ans. Il y avait seulement les Shows de la rentrée, alors que cette fois-ci, nous ajoutons également les déplacements de la tournée des associations externes, ainsi que l'Oktoberfest. Donc, on essaie d'ajouter des choses pour compenser le plus de gaz à effet de serre que nous produisons.

6.2 Comité exécutif

PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE :

Est-ce qu'il y a des points sur lesquels le Comité exécutif aimerait faire rapport?

Affaires externes résume brièvement les instances de l'Union étudiante du Québec.

ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE ET ENSEIGNEMENT PRIMAIRE :

Je voulais savoir ce qui a été dit avec le ministre Roberge?

AFFAIRES EXTERNES :

Il y a eu des questions sur plusieurs sujets. Notamment, le logement étudiant, l'aide financière aux études, la santé psychologique. S'il y a un sujet qui vous intéresse un peu plus, n'hésitez pas et je peux vous dire s'il a été abordé.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE :

Pour faire du pouce avec ma collègue, est-ce que le cours de RCR a été mentionné, sur l'abolition ou les pourparlers sur la réforme du cours?

AFFAIRES EXTERNES :

De mémoire, non. Mais je vais quand même m'assurer de ce que je dis, si on me donne 15 secondes.

PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE :

Est-ce qu'il y avait d'autres questions sur le point que nous étions en train de traiter?

AFFAIRES INTERNES :

Oui. Sur le même sujet, je vais me permettre. On vous a consultés pour savoir les préoccupations des gens en éthique et en enseignement secondaire à l'Université Laval. Ces considérations-là nous ont été rapportées et nous allons travailler à établir un contact avec des élus pour mentionner les revendications des gens en éthique à l'Université Laval.

AFFAIRES EXTERNES :

On s'en reparlera après la pause.

ÉTUDES INTERNATIONALES ET LANGUES MODERNES :

Est-ce qu'on avait plus d'informations sur la FE, de la part de Roberge?

AFFAIRES EXTERNES :

D'emblée, non. Ça a été des réponses très évasives sur ce qu'il va faire. Il a dit : « on travaille avec les associations pour voir ce qu'on fait avec ça », mais ça a été très évasif de sa part et on n'a aucune espèce d'idée de ce qu'il va arriver avec ça.

PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE :

Est-ce qu'il y a d'autres questions sur ce rapport? D'autres points dont le Comité aimerait faire rapport?

Enseignement et recherche présente un bref rapport sur le comité de travail spécifique sur la santé psychologique qui s'est réuni les 15 et 16 février.

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET CONSOMMATION :

Vous avez mentionné que l'entente entre l'UEQ et l'Université Laval ne permettait pas de diffuser les résultats. Mais est-ce que c'est juste pour un certain temps et on va pouvoir avoir les résultats plus tard?

ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE :

En fait, on travaille là actuellement pour que l'Université Laval nous donne l'autorisation d'utiliser ces résultats-là dans l'avis qu'on veut vous présenter en mars.

6.3 Groupes de travail et comités de la CADEUL

AFFAIRES INSTITUTIONNELLES et AFFAIRES SOCIOCULTURELLES présentent un résumé de leurs activités (règlements généraux de la Confédération, règlement électoral 2020, Table des affaires internes et événementielles, reconnaissance de l'implication étudiante, Gala Forces Avenir).

6.4 Comités, conseils et commissions de l'Université Laval

ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE et AFFAIRES SOCIOCULTURELLES présentent un résumé de leurs activités (avis sur la mobilité internationale, place des professeurs, recommandations sur la langue d'enseignement, rencontres de la Commission des affaires étudiantes, Conseil universitaire).

ÉTUDES INTERNATIONALES ET LANGUES MODERNES :

Est-ce qu'on a pensé à mettre des choses à mettre en place pour l'inclusion des étudiants autochtones?

ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE :

Le vice-rectorat aux études et aux affaires étudiantes travaille maintenant avec Michèle Audette, qui a présidé la commission [de l'Enquête nationale] sur les femmes et les filles autochtones disparues. Ils ont fait des travaux assez intéressants et ils veulent mettre un plan d'action en place pour favoriser l'inclusion des étudiantes et des étudiants autochtones.

7. Campagne Sauvons nos cafs' et cafés

PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE :

Bien entendu, vous êtes au courant de la nature sensible des informations qui peuvent être présentées dans ce point. C'est pourquoi on suggère fortement une proposition de huis clos à cet instant. On demanderait aux observateurs et aux représentants des médias de quitter la salle et de nous attendre à l'extérieur le temps que l'on traite ce point. Et je vous demanderais — comprenez la nature d'un huis clos pour le caucus — l'ensemble de vos membres pourront avoir accès en vous contactant aux informations ici, mais on vous demanderait de fermer vos appareils électroniques pour éviter tout enregistrement ou quoi que ce soit.

Résolution CAE-H20-02-21-05

Il est proposé par Éducation préscolaire et enseignement primaire et appuyé par Sciences de la consommation :

Que soit adopté un huis clos sur les discussions autour de la Campagne Sauvons nos cafs' et cafés..

Personne ne demande le vote. La proposition est adoptée à l'unanimité.

PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE :

On demanderait de lever le huis clos. Je vois Économique appuyée par Médecine. Il y a des interventions? Demande de vote? Le huis clos est donc levé. Une pause de 15 minutes, soyez à vos places à 14 h 45, merci.

Résolution CAE-H20-02-21-06

Il est proposé par Économique et appuyé par Médecine :

Que soit levé le huis clos.

Personne ne demande le vote. La proposition est adoptée à l'unanimité.

(pause de 15 minutes)

8. GNL Québec

PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE :

Merci de votre retour au travail. Avant de passer au point 8, je vois d'emblée Communications publiques.

COMMUNICATIONS PUBLIQUES :

Bonjour à tous et à toutes. Très rapidement, je veux vous informer que je suis atteint du Syndrome Gilles-de-la-Tourette. Donc, si je fais des tics du genre [imitation du tic sonore], c'est normal. Désolé, je sais que ça peut causer du dérangement. Mais voilà. Merci.

AFFAIRES INSTITUTIONNELLES :

À la demande d'Anthropologie, qui a suivi la procédure pour demander un ajout de point, nous avons ajouté le point 8, GNL Québec. Vous aurez droit à une présentation et je laisse la parole à Anthropologie.

ANTHROPOLOGIE :

À la demande de la Coalition étudiante pour un virage environnemental et social (CEVES), on a deux points qui seront ajoutés, un sur GNL Québec et un autre qui est un point d'appui à la CEVES. J'inviterais François à nous le présenter.

PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE :

C'est une présentation prévue. Je ne le prends pas pour une prise de parole d'un observateur.

MÉDECINE :

Il me semble qu'on a déjà eu une présentation sur GNL Québec, il y a quelques caucus.

PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE :

Le point est à l'ordre du jour. Il y a une association qui souhaite vous le présenter. Il y a peut-être des faits nouveaux, ou quoi que ce soit. C'est une présentation prévue, alors on accueillerait la présentation et le temps de parole est de 10 minutes. On procède tel que coordonné avec l'association demandante.

L'observateur François Trépanier-Huot de la CEVES présente les revendications de son organisation.

PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE :

Est-ce qu'il y a des questions pour les présentateurs aujourd'hui?

ANTHROPOLOGIE :

... (inaudible)

AFFAIRES INSTITUTIONNELLES :

La première diapositive, ce sont les considérants que vous trouvez dans le guide de l'instance que vous avez eu dans la convocation et ensuite nous avons mis en plus gros les positions réelles sur lesquelles nous nous penchons aujourd'hui.

ANTHROPOLOGIE :

[*lecture de la proposition*] « Que la CADEUL se positionne contre l'entreprise-écran GNL Québec, son entreprise de gazoduc et son projet Énergie Saguenay et que la CADEUL se positionne contre tout nouveau projet lié à l'extraction gazière et pétrolière qui prendrait place au Québec, et demande donc une interdiction sur ceux-ci ».

PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE :

Est-ce qu'une association appuie la proposition? Je vois Sciences politiques. C'est une proposition en deux blocs, donc on en traite toute simplement. Je vois Médecine.

MÉDECINE :

Dieu sait par où on peut commencer avec ça. On va commencer par le commencement. Caucus du 15 novembre, point 11.1 projet GNL Québec Énergie Saguenay : On se fait présenter un point par le même présentateur qu'aujourd'hui, cette fois-là porté par La planète s'invite à l'Université. Le point conclu, mon estimé collègue de Sciences et Génie pose la question pertinente : « Est-ce qu'on veut que la CADEUL prenne position éventuellement là-dessus? » Réponse : « En fait, la CADEUL a déjà une position selon laquelle on s'oppose donc au projet d'oléoduc et de gazoduc. Vous pouvez donc aller la lire sur le Cahier de positions de la CADEUL qui est public. C'est la position 119 qui se lit comme suit : « Que la CADEUL se positionne contre les projets d'oléoduc et de gazoduc au Québec, notamment pour contrer l'exploitation des sables bitumineux ». Donc, ça, c'est la position qui a été adoptée en 2015.

Ma question est la suivante pour Anthropologie : ou bien A : Vous n'avez pas lu le PV de la dernière fois — chose qui est correcte, ça arrive des erreurs à tout le monde — et que vous l'avez amené par erreur et que vous retirez votre point ; ou bien B : Vous voulez nous faire perdre notre temps à tous. C'est quoi?

PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE :

Je vous rappellerais de ne pas escalader dans le ton des discussions. De rester respectueux entre associations. Merci.

AFFAIRES PUBLIQUES ET RELATIONS INTERNATIONALES :

Effectivement, on en a déjà parlé. Ceci dit, en tant que tel, le fait d'avoir une position antérieure, c'est une bonne chose, mais le fait de la réaffirmer à nouveau plus spécifiquement par rapport à ce projet-là, si on est déjà positionné, ça ne devrait pas être difficile de se repositionner et de réaffirmer si ça nous tient à cœur notre opposition à ce genre de projet là, donc je pense qu'au contraire, si c'est si facile que ça et qu'on en a déjà traité, on peut juste repasser au vote et réaffirmer notre position — ce n'est pas nécessairement une perte de temps en tant que tel — et

s'il y a un apport un peu plus précis qui concerne un projet en particulier qui est dans l'air du temps, soit GNL Québec, on apporte une précision et on vient vraiment mentionner qu'on aimerait ça que la CADEUL défende les intérêts, si c'est dans... parce qu'on n'a pas encore débattu ici du fond de la chose, je parle strictement ici de la position générale, mais si on pense que ce projet-là ne devrait pas avoir lieu sur le territoire du Québec, le fait de réaffirmer notre position en mentionnant spécifiquement ce projet-là, ça ferait juste apporter plus de poids à des revendications et venir s'imbriquer dans la continuité de celles qu'on a déjà prises auparavant.

Et je ne pense pas que c'est nécessairement une mauvaise chose qu'on en reparle ici. Ceci dit, je pense que c'est un sujet sur lequel il faut prendre le temps de débattre et que c'est important de ne pas bâillonner personne et c'est important d'en discuter.

ÉTUDES ANGLAISES :

On a déjà approuvé cette affaire-là, alors je propose le vote par rapport à ces positions-là.

PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE :

Vous demandez une question préalable? Ah, c'est une opinion, et pas une question préalable.

ADMINISTRATION :

En fait, tu sais, comme, personnellement, je trouve que c'est vraiment comme bien d'essayer de stopper ça, peut-être et tout ça, mais tu sais, si on vient, on a déjà une position à la CADEUL pour ça, si on vient spécifier vraiment pour ce projet-là, là après ça, est-ce qu'on va devoir aller spécifier pour tous les différents projets? Si la CADEUL a une position vague, comme générale, sur un certain sujet, et que ça peut toucher plusieurs différents trucs, bien là, il va falloir toutes les fois se positionner plus particulièrement sur chacun des projets. Si on commence à faire ça, j'ai peur qu'on alourdisse les caucus et les procédures. On a déjà une position qui parle de ça. Pourquoi venir préciser encore une fois?

FORESTERIE :

En fait, j'ai quelques questions sur les positions de la CADEUL. On m'a informé tantôt que les positions sont révisées aux 5 ans. C'est bien ça, oui. Et on a déjà une position qui date de 2015? À la dernière AG, est-ce qu'on n'a pas révisé la plupart des points qui devaient être révisés?

AFFAIRES INSTITUTIONNELLES :

La dernière AG portait sur les règlements généraux. Le cahier de positions, c'est vraiment un rôle qui est dirigé par le caucus. C'est le caucus qui prend ces décisions-là. Donc, avant d'être retirées du cahier de positions, elles doivent passer par le comité de réflexion sur le pouvoir des membres, et par la suite être entérinées par le caucus. Cette position-là, je peux vous le dire précisément, a été prise le 20 février 2015.

SCIENCES POLITIQUES :

D'abord, je tiens à dire que le commentaire de mon collègue de Médecine était vraiment inapproprié et vraiment pas nécessaire. Ensuite, avoir une position sur un projet ou un enjeu spécifique, ça ne vient pas annuler les positions que la CADEUL a prises avant. Ça vient juste réaffirmer notre volonté de s'opposer à ce projet-là en particulier sans nous donner l'obligation de nous opposer précisément à chaque projet.

ENSEIGNEMENT AU SECONDAIRE :

Moi aussi, je suis d'accord. La déclaration de Médecine était assez cavalière et ça serait bien de ne pas insinuer que les autres propositions nous font perdre notre temps. Ce n'est pas du tout ça. Le caucus sert à donner des orientations politiques claires à l'exécutif de la CADEUL. Donc, c'est le fun qu'on soit là pour en débattre. C'est pour ça qu'on prend 3-4 heures de notre vendredi après-midi pour faire ça. Donc, en ce moment, on a un enjeu qui concerne GNL Québec. Je suis d'accord, en réponse à Administration, qu'on a peut-être une politique plus large. Mais... (inaudible) avec la position de la CADEUL de défendre les intérêts de ses membres contre la discrimination. On a pris une position plus spécifique pour la Loi 21. Donc, si le besoin se fait sentir, c'est important d'en discuter. Et il n'y a aucune perte de temps ici. Et ce n'est pas parce qu'on le fait pour un projet qu'on va toujours le faire. C'est juste que le besoin s'est fait sentir et on veut aussi développer, faire une sensibilisation au développement durable et du climat à travers l'Université et je pense que ça cadre bien là-dedans.

GESTION URBAINE ET IMMOBILIÈRE :

Mon argumentaire est en deux volets. Le premier volet porte sur « contre l'entreprise-écran GNL ». En tant que CADEUL mandatée par ses étudiants, est-ce qu'on va vraiment aller attaquer des entreprises? Est-ce qu'on va vraiment spécifier qu'on est contre l'entreprise, tous ses projets, tout ce qui se passe? C'est un peu *too much* pour moi. Et probablement plusieurs personnes ici dans le caucus. Le deuxième volet : Ça vaut vraiment la peine de regarder le mandat de la CADEUL. Le mandat représente ses étudiants, ce qui les concerne d'un point de vue universitaire — oui, c'est sûr, on a tous nos opinions et nos valeurs — mais je pense vraiment que la proposition dépasse le mandat, autant de la CADEUL que de chaque association étudiante. L'environnement, on l'a vu, on a déjà des positions par rapport à ça, mais je pense vraiment que cette proposition dépasse ce qu'on doit juger en tant qu'institution.

PHYSIQUE :

J'ai sous les yeux le cahier des positions de la CADEUL. Elle se positionne contre les projets d'oléoduc et de gazoduc au Québec. Or, ici on l'élargit... (inaudible) ce n'est pas exactement la même, on se positionne contre tout nouveau projet lié à l'extraction gazeuse ou pétrolière. Donc, ça va plus loin que les oléoducs et les gazoducs, ça va aussi contre des projets d'exploitation de pétrole sur le territoire québécois, des projets d'exploitation de gaz naturel, en fait tout projet que le gouvernement pourrait pondre, parce qu'on ne peut sous-estimer l'inventivité des pétrolières.

Après ça, je ne comprends pas vraiment l'argument que ça dépasse le mandat de la CADEUL. Le mandat de la CADEUL lui est conféré par ses membres. Donc, si le caucus décide que ça, ça

fait partie de son mandat, bien c'est notre décision. Il n'y a pas de cadre à ne pas outrepasser. Et je vais me permettre d'exprimer que pour nous, Physique, on ne pense pas que c'est absurde de demander à la CADEUL d'être contre une entreprise, voire d'attaquer une entreprise qui a comme but d'aller contre les positions et les principes de la CADEUL. Je n'ai aucun problème avec cette proposition-là et j'aimerais qu'on l'adopte parce que c'est sur un enjeu de l'actualité et ça élargit les positions que la CADEUL a déjà.

MÉDECINE :

Je suis significativement moins populaire que quand j'ai pris la parole il y a 5 minutes. J'aimerais préciser ce que je voulais dire. Loin est mon intention d'insulter aucune association qui souhaite amener des points, comme on m'a prêté ces intentions-là également. Ce que je trouve déplorable, c'est qu'on nous a amené le point GNL Québec, on a posé la question sur la position, on a dit qu'on avait une position et là, on la ramène après. En tout cas. Finalement, mon commentaire sur la longueur du caucus a allongé le caucus, alors je voudrais m'excuser pour ça également. Si on est pour discuter de GNL Québec, on peut le faire. Une position de la CADEUL qui est contre les gazoducs, ce n'est pas beaucoup plus loin d'aller contre Énergie Saguenay.

Ma question est double : est-il nécessaire d'attaquer l'entreprise pour être contre son projet? Est-ce qu'on peut juste adopter une position, si c'est ça qu'on veut? J'ai un problème avec... c'est deux entreprises qu'on veut attaquer ici avec la position. Mon deuxième point, c'est — Anthropologie a amené le point — qu'est-ce que vous attendez, mettons qu'on adopte cette position, qu'est-ce que vous attendez qu'on fasse avec ça ensuite?

COMMUNICATIONS PUBLIQUES :

Il y avait une question adressée directement à Anthropologie, je vais demander la question préalable, mais j'aimerais entendre Anthropologie avant. Je ne sais pas vraiment comment procéder.

PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE :

Votre intervention sera entendue par Anthropologie et c'est à l'association de décider, tout simplement.

AFFAIRES PUBLIQUES ET RELATIONS INTERNATIONALES :

Justement, le fait que ça augmente le mandat de la CADEUL, bien c'est une bonne chose. Qu'est-ce qu'on attend que la CADEUL fasse avec ça? Bien comme n'importe quelle revendication qu'on porte, la CADEUL va la défendre. Ça donne de l'appui à des mouvements qui sont très présents. En ce moment, à l'Assemblée nationale, ça commence à être discuté de manière pas mal intense. Comme tous les autres sujets que la CADEUL a défendus, ou qu'elle a participé à des manifestations, ou donné son appui, ou donné de la visibilité. C'est vraiment donner un mandat. C'est sûr que ce n'est pas nous, tout seul, qui allons changer et arrêter le truc en tant que tel, mais ça permet, ça donne le mandat à la CADEUL de continuer à faire des actions pour défendre nos principes.

Ça fait 5 ans que la précédente position a été votée, alors je pense que c'est bon de la réactualiser en augmentant le mandat. Sauf erreur de ma part, la dernière fois que ça a été apporté ici, ce n'était qu'une présentation factuelle sur l'enjeu et il n'y avait pas de proposition amenée. Donc, c'est quand même différent la manière dont c'est traité. On présente une position qui selon moi est extrêmement pertinente et qu'on devrait défendre. S'il y a des associations qui ne sont pas à l'aise avec la mention spécifique d'attaquer ou de mentionner l'entreprise responsable du projet pour des raisons qui peuvent leur être très justifiées, j'invite ces associations à présenter un amendement pour retirer ces éléments-là, on pourra ensuite en discuter précisément si c'est pertinent ou non. Ensuite, pour le reste je pense que se positionner contre le projet et contre l'entièreté des nouveaux projets liés à l'extraction gazière et pétrolière, c'est selon moi pertinent et on devrait le faire.

PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE :

Je veux simplement rappeler à l'assemblée que la proposition est en deux volets et que vous avez le loisir de la traiter de manière spécifique quant à ces deux volets.

FORESTERIE :

En ce qui a trait à attaquer la compagnie Gazoduc et GNL, je pense que le problème qu'on voit en ce moment, c'est son projet d'exploitation des gaz qui nous pose problème. Ce projet est directement en lien avec la deuxième proposition qui elle, me semble tout à fait pertinente. Je ne veux pas dire à l'assemblée quoi faire, mais cependant je vous mettrais, je vous inviterais un peu à faire attention avec le fait d'attaquer une compagnie parce que son projet pourrait peut-être plus tard aller contre l'environnement. Ce qui serait surprenant dans ce cas-ci. En foresterie, on a une compagnie qui s'appelle Irving, qui est une compagnie pétrolière. Ils ont aussi des parts en foresterie. Si on s'était spécialisé contre Irving, on aurait été contre l'exploitation forestière, ce qui aurait été contre nos trucs. Donc, je pense que la première position est un peu too much. Notre but est de bloquer les projets de gazoducs, en ce moment. Et de bloquer les futurs projets. Mais pas nécessairement d'attaquer la compagnie, dans le but où elle pourrait peut-être plus tard changer sa voie.

ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE ET ENSEIGNEMENT PRIMAIRE :

Un peu pour reprendre les propos de mon collègue en médecine, je demanderais à Anthropologie [de nous dire] c'est quoi vos attentes envers la CADEUL ou envers les associations, si on se positionne pour ou contre ce projet-là?

PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE :

Excusez, je prenais les tours de parole, mais je sens qu'il y a un appel à une association qui a été lancé. Encore une fois, je ne prends que les tours de parole des associations qui me le demandent.

ÉTUDES INTERNATIONALES ET LANGUES MODERNES :

Je demanderais la question préalable.

PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE :

La question préalable est demandée. C'est sur l'ensemble qu'on a là. Donc, vous connaissez la procédure. Majorité qualifiée. Prêt à voter ou pas. Aucune abstention. Les associations prêtes à voter sur l'ensemble de la proposition qui est affichée devant nous, levez le carton bien haut maintenant. Celles qui sont contre? Merci. Avec 25 pour et 26 contre, la question préalable est rejetée. Donc, on demeure sur la proposition.

ÉTUDES ANGLAISES :

Je propose la division des deux opinions, considérant que la première cause du *beef*.

PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE :

Vous demandez une scission de la proposition. Est-ce qu'il y a un appui à cette proposition? Je vois Foresterie et environnement. On est sur une proposition de scission; je ne veux que des interventions qui ont trait à séparer la proposition en deux. Est-ce qu'il y a des interventions là-dessus? Est-ce qu'il y a une demande de vote? Donc, la proposition est scindée en deux propositions distinctes. Donc, dorénavant nous allons traiter de la première qui est donc « Que la CADEUL se positionne contre l'entreprise-écran GNL Québec, son entreprise gazoduc et son projet Énergie Saguenay ».

PHYSIQUE :

C'est pour répondre à mon collègue de Foresterie et environnement sur le fait d'attaquer une entreprise. Il y a quand même ici une nuance importante par rapport à l'exemple d'Irving qui a été donné. GNL Québec n'est pas une compagnie qui a été créée de façon générale et qui a ajouté dans son porte-folio le projet gazoduc. C'est une entreprise qui a été créée uniquement pour ce projet-là et pour le promouvoir. On ne parle pas du même contexte. Je serai extrêmement surpris de voir GNL diversifier son porte-folio et se convertir à la transition écologique dans un horizon de 5 ans, quand la proposition va tomber parce qu'elle va être trop vieille ou parce que le caucus va l'avoir éliminée. Donc, je ne pense pas qu'on se mette dans l'embarras en se positionnant contre une entreprise-écran qui ne sert juste qu'à un projet auquel on souhaite s'opposer.

ENSEIGNEMENT AU SECONDAIRE :

Loin est mon intention de répondre à la place d'Anthropologie. Par contre, selon moi et pour faire du pouce avec mon collègue du BIAPRI, quand on donne un mandat à la CADEUL, on ne demande pas — même si ça peut être discuté — que la CADEUL parte un mouvement et lance

une campagne par rapport à ça, mais ça lui permet d'appuyer des mouvements. Et c'est en ça que ça peut être intéressant de prendre position pour ce projet spécifique.

PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE :

Je vous rappelle qu'on va traiter spécifiquement de la proposition n° 1 qu'on a devant nous.

FORESTERIE ET ENVIRONNEMENT :

Pour répondre à ce qui a été mentionné par mon collègue de Physique, je pense que c'est tout à fait valable. Cependant, le problème à se positionner contre une entreprise et à mentionner son nom est que si jamais elle change de nom, il faut faire une autre position en fonction de son nouveau nom. Je pense qu'il serait plus actuel de se positionner contre l'idée, le projet en tant que tel, plutôt que le nom spécifiquement.

GESTION URBAINE ET IMMOBILIÈRE :

J'aurais un amendement à faire. Je proposerais qu'on enlève « contre l'entreprise » et qu'on spécifie « le projet ». Parce qu'on a entendu dans la présentation que GNL Québec avait investi dans une chaire de recherche ici à l'Université Laval. Est-ce que ça voudrait dire : si on est contre l'entreprise, on est contre la chaire de recherche? Juste pour spécifier que c'est le projet qu'on n'aime pas. Ça viendrait combler mes besoins.

PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE :

Pour qu'on soit mieux à même de traiter cet amendement-là, parce qu'il y a deux fois mention du mot « entreprise », est-ce que vous pourriez nous amener une proposition de ce que vous souhaitez?

GESTION URBAINE ET IMMOBILIÈRE :

En fait, ça serait de couper « l'entreprise-écran GNL Québec, son entreprise gazoduc et »...

PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE :

Donc, ça serait « Que la CADEUL se positionne contre le projet Énergie Saguenay ». Est-ce qu'il y a une association qui appuie cet amendement? Je vois Pharmacie. Donc, spécifiquement sur l'amendement de retirer ce qui est rayé sur la proposition actuellement et de rajouter l'article « le ». Est-ce qu'il y a des interventions?

PHYSIQUE :

Premièrement, en réponse à mon collègue qui a proposé l'amendement, je pense que oui, on peut tout à fait être contre l'investissement dans une chaire de recherche par une entreprise. Ça s'appelle avoir des standards moraux et ne pas accepter n'importe quelle donation d'argent parce que ça ferait mal à notre portefeuille. Des fois, on a des sacrifices à faire pour tenir nos positions et ça peut tout à fait être inclus là-dedans. Aussi, j'ai entendu l'argument selon lequel ce n'est pas parfait parce qu'une entreprise peut changer de nom. Je pense que c'est encore plus facile de changer le nom d'un projet que de changer celui d'une entreprise. Donc, on ne se sort pas de ça en ne mentionnant pas l'entreprise. Le projet gazoduc pourrait très bien s'appeler « Gaz Transport

Québec » demain, et notre position serait toute aussi caduque. Et finalement, le projet Énergie Saguenay, ce n'est pas le projet de pipeline, c'est le projet d'usine de transformation et de liquéfaction du gaz naturel sur le Saguenay. Donc, si on veut s'opposer au projet de gazoduc, on ne peut pas garder juste le projet Énergie Saguenay, parce que ce n'est pas ça.

ÉTUDES INTERNATIONALES ET LANGUES MODERNES :

Est-ce que ça pourrait être « Que la CADEUL se positionne contre le projet Énergie Saguenay par GNL Québec »? Juste pour plus de précision. Si je fais écho au sentiment de Physique, ça vient un peu trop vague. Il faut trouver le milieu, l'équilibre.

PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE :

Je peux prendre votre proposition comme un sous-amendement. On peut faire ça. Étant donné qu'il y a un débat sur la matière. On est *meta*, je sais, on est dans le deuxième niveau d'amendement, mais rassurez-vous, on ne peut pas aller plus bas... en fait, on ne peut pas aller plus loin. Donc, un sous-amendement proposé : ajouter « par GNL Québec ». Est-ce qu'une association appuie cet amendement? Je vois Pharmacie. Donc, spécifiquement sur l'ajout « par GNL Québec », des interventions?

SCIENCES POLITIQUES :

J'inviterais le caucus à battre le sous-amendement. On veut s'opposer aussi au gazoduc, donc en gardant juste Énergie Saguenay par GNL Québec », on permettrait quand même la construction d'un gazoduc et je pense que c'est un peu le but de la proposition qu'on s'oppose à ce projet-là et à tout ce que GNL Québec fait ou presque. Je vous inviterais à battre le sous-amendement.

ÉTUDES INTERNATIONALES ET LANGUES MODERNES :

Est-ce qu'on ne vient pas justement de dire également au début qu'il y avait déjà une position contre les gazoducs et les oléoducs?

SCIENCES POLITIQUES :

La position est qu'on veut s'opposer à ce projet-là aussi, en plus de tout projet d'oléoduc qui pourrait y avoir.

PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE :

Est-ce qu'une association demande le vote sur l'amendement? Je vois Sciences politiques. Les associations en faveur du sous-amendement d'ajouter « par GNL Québec », les associations en faveur, levez le carton bien haut maintenant. Merci. Les associations en défaveur? Merci. Les associations qui s'abstiennent? Merci. Avec 14 pour, 10 contre et 26 abstentions. La proposition de sous-amendement tombe en reconsidération automatique. Il y a plus d'abstentions que de voix exprimées. Vous êtes familiers avec ça, au caucus, on ne laisse pas traîner une question, quand il y a plus d'abstentions que de voix exprimées.

MÉDECINE :

Pour tous ceux qui ont voté contre, ou qui se sont abstenus parce qu'ils ne sont pas trop sûrs de ce qui se passe au niveau de l'amendement, je vous invite à voter pour ou à voter contre le sous-amendement, et ensuite on entrera dans l'amendement pour parler de la question de si on veut un gazoduc ou pas dans la proposition. On est dans le sous-amendement ; ce n'est pas très litigieux.

ÉDUCATION PHYSIQUE :

Justement, le manque de positionnement est surtout dû au fait que l'amendement n'aurait peut-être même pas lieu, alors qu'on a la deuxième en bas qui dit qu'on est contre certains autres projets. C'est pour ça que je me suis abstenu, parce que je ne suis juste pas d'accord avec cet amendement-là tout court.

AFFAIRES PUBLIQUES ET RELATIONS INTERNATIONALES :

On doute que ce soit nécessairement pertinent, en ce moment. Pour faire court, si on veut continuer à entrer dans le vif du débat qui dérange tout le monde — de savoir si on vise une entreprise ou pas — on inviterait à battre le sous-amendement pour pouvoir passer à la proposition, pour ensuite voter sur la proposition qui est plus consensuelle.

ENSEIGNEMENT AU SECONDAIRE :

Moi, j'ai juste une question : si on vote pour ou contre ces sous-amendements, que devient l'amendement?

PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE :

Vous avez raison. Il n'était pas dans le même groupe de mots. C'est certain qu'il y a une petite gymnastique désagréable... si on adopte et qu'on bat aussi...

AFFAIRES INSTITUTIONNELLES :

Je vais continuer. Si ce sous-amendement est accepté, il devient le vrai amendement qui sera à la suite accepté pour ensuite prendre position. Si celui-ci est refusé, nous prenons l'ancien amendement qui était celui-ci et ensuite qui est la position.

PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE :

Je ne suis pas certain. On est dans un imbroglio. Je suspends les travaux 2 minutes et on vous revient (*pause*). On est dans une gymnastique de sous-amendement et il y a une question de grammaire derrière. Si on accepte « par GNL Québec », ça s'ajoute. L'amendement, c'est de retirer ce qui est rayé. Et là, on a la proposition d'ajouter à ça ce qui est en jaune [sur l'écran]. En fait, ces sous-amendements-là, c'est par souci de préciser quelque chose qui était présent dans la première version, mais qui serait retiré si on adoptait l'amendement principal. Je vais continuer tel quel. C'est recevable, c'est une question de grammaire, et je ne me prononcerai pas davantage sur les tenants et aboutissants de la question. Ça ne relève pas de moi.

ENSEIGNEMENT AU SECONDAIRE :

Désolé pour le brouhaha et pour le souci de grammaire. Je vais vous inviter à voter contre cet amendement — je sais que ça va être plus long, peut-être — mais qu'ensuite on prenne position sur l'amendement et que si par la suite il est adopté, on ira ajouter les termes « projet GNL ». Si cet amendement est accepté, il n'y a plus rien de l'autre qui va fonctionner.

SCIENCES DE LA CONSOMMATION :

En appui avec Enseignement au secondaire, la nature même du sous-amendement est non recevable parce qu'il vient contredire l'idée même de l'amendement qui était présenté. Donc, je demanderais un appel de la décision de la Présidence pour qu'on rejette la recevabilité du sous-amendement.

PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE :

Vous demandez un appel à ma décision? Qui est de demander un appel à ma décision? Celle de recevoir le sous-amendement? On est dans une question d'appel à la décision. C'est une intervention par association. J'ai droit à une intervention. Ensuite de ça, il n'y a pas besoin d'appuyer, il y a une mise aux voix. Est-ce qu'il y a des interventions?

ÉTUDES ANGLAISES :

... (inaudible) on a juste à le battre, voter pour ou contre, ne pas s'abstenir. On a juste à ne pas s'abstenir et le problème est réglé.

MÉDECINE :

... (inaudible) ma question est : « *qu'essé* qui se passe? »

PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE :

On tente de faire appel à ma décision d'accepter le sous-amendement. Ça implique que si on en appelle de ma décision, elle est renversée. Ça devient non recevable. L'écart qu'on a fait sur le sous-amendement est jeté aux oubliettes.

COMMUNICATIONS PUBLIQUES :

... (inaudible, micro fermé)

AFFAIRES PUBLIQUES ET RELATIONS INTERNATIONALES :

En tout respect pour l'honorable président de cette assemblée et pour son excellent travail, je vous invite à renverser la décision de la présidence pour qu'on puisse en finir avec ce calvaire de sous-discussion et de discussion, et qu'on aille dans le creux des choses et qu'on puisse ensuite passer à d'autres propositions et comme ça, ça va être plus le fun pour tout le monde.

PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE :

Je me prends une intervention pour vous signifier la même chose. J'ai vraiment fait écart, donc je vous recommande d'en appeler de ma décision.

ENSEIGNEMENT AU SECONDAIRE :

Simon ne partira pas si vous votez, c'est le sous-amendement.

SCIENCES DE LA CONSOMMATION :

En tout respect, ce n'est vraiment rien de personnel. C'est la décision qui est juste sage. J'ai moi-même un inconfort à proposer un tel amendement, un tel appel à la présidence. La décision la plus sage est de faire appel à la décision et de la rejeter.

PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE :

Ceux qui sont en faveur de l'appel à la décision, levez le carton bien haut maintenant. Ceux qui sont contre? Les associations qui s'abstiennent? À majorité simple clairement constatée, on efface le sous-amendement. On traite maintenant de l'amendement qui est de rayer « entreprise écran GNL Québec, son entreprise gazoduc » et de rajouter « le ».

SCIENCES POLITIQUES :

... (*inaudible, micro fermé*)

FORESTERIE ET ENVIRONNEMENT :

... (*inaudible*)

PHYSIQUE :

Je vous rappelle que c'est juste la moitié de la proposition et qu'on en a une autre après, c'est qu'on soit contre tout futur projet de gazoduc, en lien avec l'exploitation. Après celui-ci, peu importe le nom que le projet vaudra prendre, on a une position préemptive. Et si jamais un de ces projets-là en venait à occuper un espace médiatique important et à être aussi controversé que GNL Québec l'est en ce moment, oui ça pourrait pertinent d'amener une position à la CADEUL pour prendre une position spécifique à ce projet-là, étant donné la pertinence immédiate de l'enjeu.... (*inaudible*) justement, si on en vient à ça, dans la deuxième proposition, ça serait possible de mettre un amendement pour dire qu'on serait aussi contre les entreprises qui proposeraient de futurs projets et non seulement contre les projets. Ça ne nous empêche pas du tout d'adopter ça, parce que le reste de la proposition parle des futurs projets et non des projets actuels. Donc, je vous invite à battre l'amendement et à adopter la proposition par la suite.

MÉDECINE :

Je demande la question préalable.

PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE :

Les associations prêtes à voter sur l'amendement affiché au tableau, levez le carton bien haut maintenant. Les associations qui ne sont pas prêtes à voter? Merci. La question préalable est adoptée à l'unanimité. Les associations en faveur de l'amendement qui est de retirer « entreprise écran GNL Québec et son entreprise gazoduc », levez le carton bien haut maintenant. Merci. Les associations qui sont en défaveur de l'amendement? Laissez vos cartons levés. Les associations qui s'abstiennent? Merci. Avec 22 pour, 21 contre et 6 abstentions, l'amendement est adopté à

majorité. Donc, la proposition devient : « Que la CADEUL se positionne contre le projet Énergie Saguenay ».

PHYSIQUE :

Si on adopte ça, la seule chose contre laquelle on se positionne, c'est l'usine de méthanisation, l'usine qu'ils vont construire sur le Saguenay et on n'a absolument rien contre le gazoduc. C'est un peu original. À part une position qui date de 5 ans et un jour. Je ne vais pas le faire maintenant, mais éventuellement il faudrait ajouter un amendement pour que ça se positionne contre le gazoduc associé, parce qu'en ce moment, il n'y a pas ça.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE :

Est-ce qu'il est possible de demander un recomptage »

PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE :

On s'assure de très bien compter. Donc, ce n'est pas possible. Je vous assure que ce sont les voix qui ont été exprimées... et moi et la secrétaire.

MÉDECINE :

On nous répète depuis tantôt que si on vote une position « Que la CADEUL se positionne contre le projet Énergie Saguenay », on n'a pas de position contre le gazoduc. C'est faux. On a un cahier de positions qui garde les positions anciennes. Elles ne sont pas moins valides parce qu'elles sont anciennes. On va arrêter de dire des faussetés à ce caucus-là. La position sur le gazoduc englobe de façon plus générale le mécontentement envers le projet Énergie Saguenay. Adopter une position contre Énergie Saguenay va créer un précédent. Comme quoi la dernière position qu'on a prise n'est pas assez forte et qu'il faut une nouvelle position pour se positionner contre Énergie Saguenay. Ceci étant, on va adopter ça ou le rejeter. Et une fois que c'est fait, on va aller sur une proposition qui est contre l'extraction des projets. Et si on s'oppose dans 4 ans, on va nous ramener une proposition contre Énergie Côte-Nord. C'est comme un cercle... (inaudible) les arguments qui nous conviennent pour la proposition 1, et son argument inverse pour la proposition 2. Ce qui est d'une incohérence totale!

ANTHROPOLOGIE :

Point d'ordre. Je me sens mal à l'aise avec le ton de la personne.

PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE :

Je comprends. Mais je vais laisser aller l'intervention. Jusqu'à maintenant, il n'y avait pas de propos blessants pour quoi que ce soit, ou qui attaquaient une autre association... les associations ont le droit de s'exprimer et je suis juge du moment où ça dépasse la ligne. Médecine, vous pouvez continuer.

MÉDECINE :

Merci. Mon sang bout, mais j'essaie de garder des propos les plus calmes possible. Et je pense qu'à date, je ne fais que parler de faits et j'exprime une incohérence face à certains propos. S'il y

a un argument contre cette incohérence, je suis très réceptif. Mais on n'entend pas de réponse. Je termine donc mon intervention.

MANAGEMENT :

... (*inaudible, micro fermé*)

SCIENCES POLITIQUES :

En fait, c'est pour répondre à Médecine. Plusieurs de mes collègues, on a déjà répondu à la question à savoir pourquoi c'est pertinent de se positionner contre GNL Québec et le projet de gazoduc Énergie Saguenay... (*inaudible*) c'est pertinent, parce que c'est un enjeu actuel, ça ne vient pas éliminer une position, ça ne va pas la rendre moins forte, ça vient juste réaffirmer les positions qu'on a déjà, parce que c'est actuel, c'est un enjeu qu'on voit maintenant. Ça donne plus de poids à notre position. Ça ne nous empêche pas après ça, s'il y a un autre projet dans le même jour de se positionner contre, quand on va avoir aussi une position. C'est juste que ça vient réaffirmer notre position de manière encore plus claire. Je pense que ça serait pertinent d'arrêter de poser les mêmes questions quand les réponses ont déjà été données.

ÉTUDES ANGLAISES :

... (*inaudible*)

PHYSIQUE :

J'aimerais juste commenter que... je ne sais pas pourquoi c'est présenté comme une absurdité que dans 4 ans, la CADEUL aurait à se positionner sur un nouveau projet. Je ne sais pas, mais dans ma tête, c'est un peu ce qu'on fait ici : prendre des positions et réagir aux enjeux. S'il y a un projet Énergie Côte-Nord dans 4 ans, bien oui ça serait maintenant de se positionner. Je ne vois pas pourquoi ça serait vu comme une menace.

CRÉATION ET ÉTUDES LITTÉRAIRES :

... (*inaudible*)

AFFAIRES PUBLIQUES ET RELATIONS INTERNATIONALES :

Pour faire du pouce avec Médecine, c'est vrai que les positions, tant qu'elles ne sont pas abrogées, sont encore valides. Donc, effectivement, on a déjà une position qui se tient, mais au-delà de ça, je ne pense pas que ça nous rend incohérents de se positionner spécifiquement contre le projet d'Énergie Saguenay... (*inaudible*) donc, j'inviterais tout de même à voter pour cette motion, si cet enjeu-là vous tient à cœur.... (*inaudible*) et par la suite, effectivement on va pouvoir, pour ceux qui craignent un précédent abominable, devoir se repositionner encore une fois et avoir encore des débats pour réfléchir... (*inaudible*) et réaffirmer les positions de la CADEUL par rapport à ces enjeux-là.

ÉDUCATION PHYSIQUE :

Dans le fond, c'est tout simplement pour dire que là, on s'entend tous pour dire qu'on est contre, non, pas tous là, mais la formulation telle que présentée ne convient pas à tout le monde. Ça serait simplement d'être contre cette proposition et si par après, quelqu'un veut ramener certains

éléments, mais tous les arguments reviennent à dire qu'on est contre cette proposition-là, telle qu'elle est mentionnée présentement.

PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE :

Je me permets ce commentaire : on discute beaucoup de la mécanique. Il faut discuter aussi du fond de la question, principalement. Donc, je vais demander que vos interventions portent là-dessus.

ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE ET ENSEIGNEMENT PRIMAIRE :

Moi, je suis native du Lac-Saint-Jean. Je suis à Québec depuis 3 ans. Et je ne comprends pas pourquoi la CADEUL devrait absolument prendre position sur ce projet-là.

PHYSIQUE :

J'aimerais proposer un amendement. Ce qui semblait flatter dans le sens du poil plusieurs de mes collègues, c'est la mention non spécifique de la compagne. Je proposerais d'ajouter à la fin, après « le projet Énergie Saguenay », la mention « et le projet de gazoduc associé ». Et non pas *gazoduc NomPropre-Nom-de-compagne*. Donc, mon amendement serait d'ajouter « et le projet de gazoduc associé » à la fin de la proposition actuelle.

PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE :

Donc, sur la proposition d'amendement qui est d'ajouter « et le projet de gazoduc associé », est-ce qu'il y a un appui? Je vois Foresterie et amendement. Donc, sur l'ajout de cet item à la proposition, des interventions?

SCIENCES POLITIQUES :

Je vous inviterais à appuyer la proposition d'amendement... (inaudible) parce que le projet de gazoduc va passer dans plusieurs régions du Québec, dont l'Abitibi... (inaudible) des bassins versants, ça a quand même un pas pire impact sociologique dans l'éventualité où il y aurait un pays ou quelque chose qui se passe. Pour des raisons environnementales, je vous proposerais de voter pour cet amendement.

PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE :

Est-ce qu'une association demande le vote? L'amendement est donc adopté à l'unanimité. On retourne sur la principale. Est-ce qu'il y a des interventions de retour sur la principale amendée? Est-ce qu'une association demande le vote? La proposition est donc adoptée à l'unanimité.

Ce qui nous amène à la proposition n° 2 : « Que la CADEUL se positionne contre tous les nouveaux projets liés à l'extraction gazière ou pétrolière qui prendraient place au Québec et demande donc une interdiction sur ceux-ci ».

MÉDECINE :

Pour cette proposition-là, lorsqu'on parle d'un projet qui est lié à l'extraction gazière et pétrolière, le mot « lié », c'est assez général... (inaudible) c'est important de venir le préciser, parce que

beaucoup de choses, tu sais on pourrait l'interpréter comme on veut... (inaudible) par rapport à la formulation.

PHYSIQUE :

J'aimerais demander un exemple à mon collègue de Médecine.

PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE :

Ça sera sûrement entendu.

GESTION URBAINE ET IMMOBILIÈRE :

... (inaudible)

SCIENCES SOCIALES :

Oui, juste pour dire rapidement que je crois que nous sommes tous en mesure de déterminer si oui ou non le projet est de nature à être visé par cet amendement... (inaudible) selon moi, la discrétion des gens... (inaudible).

COMMUNICATIONS PUBLIQUES :

Je ne sais pas si c'est pertinent, mais je ferais un amendement pour changer la syntaxe de la phrase, premièrement les mots « *gazières et pétrolières* » et « *une interdiction de ceux-ci* » et non pas « sur ceux-ci ».

PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE :

OK. À l'amiable? Ça convient à tout le monde? Il n'y a pas d'opposition?

ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS LANGUE SECONDE :

Merci à Communications publiques... (inaudible, rires dans la salle) j'en profiterais aussi pour ajouter « de ceux-ci », il n'y a pas de... (inaudible) par « ce type de projet », dans la phrase. Depuis le début, je ne suis même pas capable de penser à la position qu'on essaie de prendre parce que je suis obnubilée par le français dans cette phrase.

PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE :

Nous nous attarderons à corriger la grammaire. Ça va, si on change « ceux-ci » par « ce type de projet »? Je sais qu'il y a répétition du mot « projet », ce n'est peut-être pas le plus esthétique, mais ça a le mérite d'être clair.

AFFAIRES PUBLIQUES ET RELATIONS INTERNATIONALES :

... (inaudible)

PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE :

Ah, oui... aussi. Avec « leur interdiction », je crois qu'on a atteint un point d'esthétisme optimal.

MÉDECINE :

J'ai une proposition d'amendement. Ça serait « ... contre tout nouveau projet directement lié à l'extraction pétrolière et gazière ».

PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE :

Appui à cet amendement? Je vois Foresterie et environnement. Des interventions?

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET CONSOMMATION :

Comme ça a été mentionné avant, je pense que ce n'est pas nécessaire, le gros bon sens... (inaudible).

PHYSIQUE :

Je pense qu'on peut faire confiance à notre exécutif pour s'opposer à la construction d'un Couche-Tard. On sait que l'exécutif a des chats à fouetter plus importants que ça et qu'on peut faire confiance à leur jugement. Et si jamais des associations jugent que... (inaudible) bien ça pourra être amené en caucus. Ce n'est pas impossible.

CRÉATION ET ÉTUDES LITTÉRAIRES :

Je pense que directement amène la même problématique que lié, c'est-à-dire qu'est-ce qui est directement lié ou pas. Donc c'est un peu comme redondant comme ajout.

PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE :

Est-ce qu'une association demande le vote? Le vote est demandé. Est-ce qu'une association est en faveur de l'amendement? Levez le carton bien haut. Merci. Est-ce qu'une association est en défaveur de l'amendement? Merci. Les associations qui s'abstiennent? Donc, avec 2 pour, 23 contre et 23 abstentions, l'amendement est battu à majorité. Donc, on retourne à la principale. Sur la principale non amendée, est-ce qu'il y a des interventions? Est-ce qu'une association demande le vote? Le vote est demandé par Informatique et génie logiciel. Les associations qui sont en faveur de la position au tableau, levez le carton bien haut. Merci. Les associations qui sont en défaveur? Merci. Les associations qui s'abstiennent? Avec 29 pour, un contre et 20 abstentions, la proposition est adoptée à majorité qualifiée. Est-ce qu'il y a autre chose à ajouter dans le point 8?

ANTHROPOLOGIE :

J'aimerais revenir sur certaines interventions qui ont été faites tout à l'heure. D'abord, je ne vois pas comment insinuer que je veux faire perdre le temps des gens à l'assemblée et que je ne fais pas mon devoir de lire les PV peut être vu autrement que comme une attaque personnelle. Plusieurs de mes collègues avaient très bien répondu à la question du délégué en Médecine, et je ne comprends donc pas la pertinence... (inaudible) personnellement une deuxième fois. J'avais décidé de ne pas répondre directement parce que je ne peux pas cautionner la manière irrespectueuse dont certains propos ont été exprimés, qui contribue à une ambiance malsaine et qui ont rendu mal à l'aise plusieurs personnes dans l'assemblée. Voir un homme qui hausse la voix et qui utilise un ton agressif, surtout quand c'est fait envers une personne en particulier, ça

touche ma sensibilité féministe et celle de mon association étudiante qui se positionne contre de telles expressions de masculinité toxique. Ce n'est pas nécessaire d'insulter quelqu'un pour avoir une attitude toxique, et c'est à mon avis inacceptable. Le minimum, ça aurait été de s'excuser... (inaudible) et de ne pas amener que ce n'étaient que des faits qui ont été exprimés.

MÉDECINE :

En réponse direct — tu peux me regarder, là — je souhaite m'excuser si tu as pris ça de façon personnelle. Je souhaite par contre mentionner qu'il n'y avait pas de toxicité masculine, ou de tendance antiféministe dans mes propos. Insinuer ça, c'est... (soupir) enfin, mais j'aimerais m'excuser si tu as pris ça comme quelque chose d'irrespectueux, là n'était pas mon intention de manquer de respecter. Mais je ne fais pas de toxicité masculine, peu importe ce que ça veut dire.

PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE :

Merci. Je me permets de rappeler que ce qu'on a ici, c'est un débat entre associations et non pas entre personnes. Oui, les propos peuvent parfois s'enflammer, et c'est mon devoir d'assurer cette guidance. Maintenant, j'en appelle à un débat sain. C'est le seul appel que je peux vous faire en ce moment pour l'ensemble des travaux qu'on a ici. Est-ce qu'il y a autre chose dans le point 8? Si ce n'est pas le cas, ça dispose du point et nous amène au point 9.

Résolution CAE-H20-02-21-07

Il est proposé par Anthropologie et appuyé par Science politique :

Que la CADEUL se positionne contre le projet Énergie Saguenay et le projet de gazoduc associé.

Personne ne demande le vote. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Résolution CAE-H20-02-21-08

Il est proposé par Consommation et appuyé par Théologie et sciences religieuses :

Que la CADEUL se positionne contre tout nouveau projet lié à l'extraction gazière ou pétrolière qui prendrait place au Québec et demande donc leur interdiction.

Personne ne demande le vote. La proposition est adoptée à l'unanimité.

9. Coalition étudiante pour un virage environnemental et social

AFFAIRES INSTITUTIONNELLES :

À nouveau, j'inviterais Anthropologie à introduire son point pour cette demande qui avait été ajoutée.

ANTHROPOLOGIE :

Je m'excuse auprès de l'assemblée pour lui faire perdre son temps, encore une fois. J'aimerais inviter Félix à se présenter pour présenter la Coalition.

L'observateur Félix Étienne présente la Coalition étudiante pour un virage environnemental et social (objectifs de la CEVES, détails sur principes et les revendications, atteinte de la carboneutralité, réduction des gaz à effet de serre, lien avec la souveraineté des peuples autochtones, effets des changements climatiques sur les régions nordiques, aide aux pays du Sud, éducation en matière d'environnement et d'écocitoyenneté, arrêt des projets reliés aux hydrocarbures, mobilité et transfert de la main-d'œuvre, GNL Québec, projet de 3^e lien, terres agricoles des serres de la Charité, désinvestissement de l'Université Laval dans les énergies fossiles, campagne du camp Wet'suwet'en, Semaine de la transition écologique, déclenchement possible d'une grève les 2 et 3 avril 2020, participation des Cégeps et des écoles secondaires François-de-Laval, François-Perreault et Rochebelle).

ÉCONOMIQUE :

Merci pour la présentation. On parlait de moyens de revendication, comme les grèves. Est-ce que vous considérez la désobéissance civile comme un moyen légitime pour parvenir aux fins des revendications que vous présentez?

FÉLIX ÉTIENNE:

Nous, ce qu'on veut, c'est que nos revendications soient atteintes. C'est sûr que désobéir à des lois, ce n'est pas quelque chose que tout le monde est prêt à faire. Mais on soutient tout type d'action. Certaines personnes sont plus à l'aise à tenir des manifestations pacifiques et familiales dans les rues, on soutient ça. Certaines personnes font des actions un peu plus illégales. Je ne sais pas si vous êtes au courant des blocages de voies ferrées faites par les Premières Nations à Saint-Lambert aussi, ça ce n'est pas le type d'action qu'on organise directement. On ne va pas être impliqués dans l'organisation, mais ça va dans le sens de nos revendications.

ÉTUDES ANGLAISES :

Très bonne présentation. Je veux parler des propositions, est-ce qu'on en parle, là?

PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE :

Non, je ferais simplement les questions pour l'intervenant et on en traitera après.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE :

Relativement à vos revendications qui sont bien étoffées, et tout. J'ai vu, sur la page principale de votre PowerPoint que vous étiez anciennement La planète s'invite à l'Université et que le nouveau groupe vise à atteindre plus largement la population. Est-ce que vous avez modifié ou laissé de côté les revendications de La planète s'invite, ou si vous les avez repris?

FÉLIX ÉTIENNE:

De fait, c'est essentiellement les mêmes. Les cibles contraignantes de réduction des gaz à effet de serre, ou l'éducation à l'écocitoyenneté, c'était déjà des choses qui étaient revendiquées par LPSU. Le projet Québec Z (zéro émission net), c'est quelque chose de nouveau. On a décidé de

s'associer à ça. Il y a une conférence là-dessus au Tam-Tam café. Vous pouvez regarder sur *les internet*.

PSYCHOLOGIE :

J'aimerais savoir pourquoi la CEVES s'est associée au Front étudiant uni (FEU) qui est un peu plus radical que ce qu'on pourrait penser.

FÉLIX ÉTIENNE:

Le Front étudiant uni est un groupe spécifique sur le campus de l'Université Laval dans le cadre d'un camp de formation. À l'échelle nationale, chaque comité campus de la CEVES fait un peu ce qu'il veut. Le FEU est un groupe qui a sa pertinence sur le campus et qui organisait un camp de formation en lien avec l'appel à la mobilisation. Cela dit, la CEVES a ses propres revendications.

GESTION URBAINE ET IMMOBILIÈRE :

Tu dis que le soutien, ça vaut la peine et que ça mène à un but qui est commun. Tu viens de dire à propos du FEU que vous l'appuyez en tant qu'organisation, vous êtes séparés distinctement, mais vous l'appuyez. Est-ce que pour vous, la fin justifie les moyens? C'est quoi, comme limite?

FÉLIX ÉTIENNE:

C'est quand même assez général, comme question. On peut dire que la fin justifie les moyens, de façon générale. Mais est-ce que tu penses à quelque chose de particulier?

GESTION URBAINE ET IMMOBILIÈRE :

On n'a pas vraiment d'historique de votre organisation. Elle est nouvelle. Je veux juste voir un portrait de vos limites organisationnelles, et quels sont les moyens pour atteindre vos buts.

FÉLIX ÉTIENNE:

Les buts, je les ai expliqués dans les 7 revendications. Pour ce qui est de l'historique, c'est le regroupement des associations au secondaire, au collégial et à l'université qui faisaient la mobilisation en lien avec la crise climatique depuis l'an dernier. Pour ce qui est des moyens, évidemment c'est autre chose. Ce n'est pas tout le monde qui est prêt à faire les mêmes moyens d'action. Mais nous, ce qu'on a fait, c'est organiser les grandes manifestations du 15 mars et du 27 septembre. Cette semaine, on appelle à une semaine d'éducation populaire et d'action. S'il y a des gens qui décident d'organiser les choses par eux-mêmes, on ne va pas avoir le contrôle sur ce que les gens font, mais on appelle les gens à se mobiliser en lien avec la crise climatique.

ADMINISTRATION :

Vous avez parlé de la Semaine de la transition. Je voulais savoir ce qui était prévu concrètement.

FÉLIX ÉTIENNE:

Comme je te dis, on va sortir l'horaire d'ici la fin de la semaine de lecture. Et il y aura une rencontre soit la semaine prochaine, soit pendant la semaine de lecture. L'horaire et le moment exact n'ont pas encore été décidés.

SCIENCES DE LA CONSOMMATION :

Vous avez dit un peu plus tôt : « certains prennent des actions “un peu” illégales ». Pourriez-vous préciser, pour les fins de la délibération du caucus, comment vous pouvez qualifier une action « un peu illégale? »

FÉLIX ÉTIENNE:

Le « peut-être », c'est moi qui l'ai sorti. Je faisais référence au blocage de voies ferrées qui a lieu en ce moment. Dans le fond, ce sont des actions prises par les groupes autochtones, on n'est pas associés à ça.

PHARMACIE :

J'ai vu votre courriel envoyé aux associations étudiantes, avec toutes vos revendications pour nous positionner, ce qui est une très bonne initiative. Vous mentionnez qu'on a la liberté de se positionner par rapport à ça. D'ailleurs vous l'avez fait avec votre courriel. On est en train de faire des mises en place pour le passer en AG pour que nos membres puissent en prendre connaissance. Quelle est la pertinence de l'apporter ici même à la CADEUL? Si jamais les revendications sont passées à la CADEUL, si mes membres sont contre, la CADEUL va-t-elle passer au préalable en fonction de... c'est juste de comprendre vos intentions, considérant que vous avez demandé à chaque association étudiante de se positionner.

FÉLIX ÉTIENNE:

On trouve que le caucus de la CADEUL est un espace pertinent parce que beaucoup d'associations étudiantes de premier cycle seront là. Donc, on peut prendre les questions comme je le fais en ce moment. Puis, après ça, si vous voulez que la CADEUL appuie ces revendications, c'est la CADEUL qui va le faire comme association de campus, mais la CADEUL ne contraint jamais ses membres à faire quoi que ce soit. Je ne suis pas spécialiste de la charte de la CADEUL, mais si on a l'appui de l'association de campus de premier cycle et également celui de l'AELIÉS, on aime ça. Mais si vous voulez que la CADEUL prenne position, faites-le. Mais nous, on fait juste transmettre notre message le plus largement possible. C'est vraiment pour ça qu'on s'est présenté aujourd'hui.

ARCHÉOLOGIE :

Je suis allé sur la page Facebook du FEU et je ne pense pas que ça serait pertinent que la CADEUL soit associée de près ou de loin à cette organisation-là.

FÉLIX ÉTIENNE:

Moi, je présente la CEVES, je ne suis pas là pour présenter le Front étudiant uni, qui est un groupe indépendant de la CEVES.

PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE :

Je n'ai pas d'autres questions pour notre présentateur aujourd'hui. On vous remercie, monsieur Étienne. Les associations vont continuer le débat. On est rendu à la présentation des propositions par l'association étudiante d'Anthropologie.

ANTHROPOLOGIE :

« Que la CADEUL participe et donne son appui aux activités et aux instances de la CEVES. » et
« Que la CADEUL finance la fabrication de 500 macarons de la CEVES ».

PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE :

D'emblée, je dois vous mentionner, Anthropologie — et c'est mon interprétation assez stricte des règlements généraux — que la deuxième proposition, je vais la juger non-recevable et je m'explique : sur la base de l'article 108 qui définit les mandats du caucus, « il ne peut être saisi que des matières relatives à la définition et l'actualisation des orientations pédagogiques, culturelles, économiques, politiques et sociales ». L'utilisation du terme « financer la fabrication », c'est une compétence qui relève du conseil d'administration. Donc, tel que libellé, je ne peux pas accepter la deuxième. Par contre, la première et tout à fait recevable.

Donc, sur la première, est-ce qu'il y a un appui? Je vois Travail social. Donc : « Que la CADEUL participe et donne son appui aux activités et aux instances de la Coalition étudiante pour un virage environnemental et social. Est-ce qu'il y a des interventions là-dessus?

ÉTUDES ANGLAISES :

C'est surtout "participe". Si la CADEUL participe à toutes les activités et les instances de la CEVES, si la CADEUL est en grève, qu'est-ce que ça implique pour les associations étudiantes? Surtout que ce qu'il proposait, c'était une semaine au printemps, mais d'aller jusqu'à un mois et aller jusqu'à indéfiniment plus tard. Donc qu'est-ce que ça impliquerait pour la CADEUL et toutes les associations étudiantes de participer à cette grève-là?

AFFAIRES PUBLIQUES ET RELATIONS INTERNATIONALES :

Alors, tout de suite pour rebondir là-dessus, en ce moment, ce qui est présenté, c'est... comme quoi présentement... ici au caucus, on ne vote pas les grèves. C'est entièrement aux associations à se positionner à savoir si leurs membres entrent en grève ou non. Personnellement, nous notre association, on va éventuellement dans les prochaines semaines se positionner là-dessus et consulter nos membres. Donc, de la manière dont c'est libellé, à mon avis, c'est de collaborer et appuyer ce mouvement-là, comme on le faisait avec LPSU qui était avant ça un mouvement strictement universitaire. Donc, de vraiment les aider et participer à leurs actions, parce qu'on juge que c'est un groupe qu'on veut soutenir.

Pour ce qui est de ce nouveau groupe, on s'entend que c'est des étudiants au secondaire, au Cégep, à l'université, les associations environnementales étudiantes se sont regroupées ensemble pour faire la CEVES. Au niveau de l'historique, c'est ça. Ce n'est pas Extinction Rebellion, ce n'est pas le FEU. C'est de la CEVES qu'on traite en ce moment. Il y a une distinction

à faire. Il y a peut-être eu un flou, ici au début quand on en a parlé. Mais leurs revendications sont des revendications environnementales qui nous ont été présentées et qui se sont exprimées. C'est possible d'avoir des groupes qui n'ont pas les mêmes moyens d'action et qui ont des revendications similaires. C'est là qu'il y a une certaine crainte chez certaines personnes, mais je ne pense pas que... la CEVES, en ce moment c'est le mouvement qui coordonne les actions étudiantes générales au niveau global. Ils ne vont pas aller bloquer de pont, ou des chemins de fer. Ce sont les mêmes personnes quand ils étaient à l'université qui étaient au CÉGEP et au secondaire quand ils faisaient des grèves.

Et par rapport à ça, c'est important de se rappeler que quand on appuie un mouvement, c'est toujours possible de retirer notre appui à ces mouvements-là, ou de ramener ça à l'ordre du jour pour en discuter. Des propositions, ce n'est jamais définitif. Je ne pense vraiment pas qu'il y ait un enjeu en ce moment à ce que ce groupe-là devienne une source de problématiques pour la CADEUL. Et même si hypothétiquement, c'était le cas, on peut toujours... (inaudible) c'est normal qu'il y ait des limites à poser dans le cadre social des actions qu'on est prêts à aller porter. C'est sûr que c'est un débat qui est un peu plus philosophique et que ce n'est pas tout le monde qui va avoir la même opinion là-dessus ce soir. C'est ce que j'avais à dire. Juste qu'on parle de la CEVES, de l'association étudiante et de se rappeler c'est qui ces personnes-là.

MÉDECINE :

De notre côté, la présentation était super claire. La seule chose qui manquait de précisions, c'est justement la liste des activités organisées dans la Semaine de la transition. Malheureusement, les activités ne sont pas prévues et la question a même été soulevée au présentateur. Donc, nous on aurait quand même un malaise que la CADEUL donne son appui à des activités, alors qu'on n'en sait pas vraiment la teneur. De plus, on a mentionné la désobéissance civile, ça a été mentionné que ce n'est pas ce qu'ils voulaient faire, mais donner son appui à un mouvement dont on ne connaît pas la nature et les activités, on a de la difficulté avec ça.

ADMINISTRATION :

Si je vous amène au site internet de la CEVES : "quels sont nos moyens d'action?" Ça dit : "la CEVES adopte une approche combative". C'est vraiment nébuleux quel genre d'action va être encouragée. Je ne sais pas à quel point la CADEUL va vouloir s'affilier à un organisme dont on n'est pas vraiment convaincu quelles sont les activités et les actions qui seront organisées. Oui, il faut faire la nuance entre l'organisation de la CEVES et le FEU, mais ils ont quand même collaboré ensemble pour une activité, ça fait que je ne pense pas qu'il faut mettre ça de côté. Si tu fais affaire avec quelqu'un, c'est parce que tu es d'accord avec ce que cette personne-là fait. C'est quand même à prendre en considération.

SCIENCES POLITIQUES :

En fait, la CEVES je veux juste dire comme mon collègue de l'AÉAPRI a dit c'est le LPSU avec les organisations similaires qui était au CÉGEP et au secondaire. C'est pas une organisation qui sort de nulle part. Ce n'est pas une branche du FEU. Ils ont organisé un événement avec le FEU. Vous irez voir c'est des conférences sur comment organiser des manifestations. Je ne pense pas

qu'il n'y a rien de grave là-dedans. Il ne prône pas les actions illégales non plus. Je pense que le débat dévite un petit peu de ce qui devrait être. Peut-être qu'on est en train de bloquer quelque chose qu'on ne devrait pas. D'ailleurs, c'est vrai que la liste des activités pour la semaine de transition ne sont pas sorties encore, mais je veux dire c'est en planification. Ça ne va pas sortir de nulle part. Ça va être vraiment très normal comme activité.

PHYSIQUE

Premièrement, j'aimerais rappeler que de la désobéissance civile ça ne veut pas nécessairement dire guillotiner des PDG. N'importe quelle asso qui prend un mandat de grève sont désobéissante civile. Ce n'est pas toujours violent. C'est juste une façon de déranger et de montrer son désaccord d'une façon qui a plus de poids que de le dire sur Facebook ou d'écrire au gouvernement pour dire je n'aime pas ce que tu fais. Donc, la désobéissance civile c'est pas mal, c'est ce qui fait que vous avez eu tous pas subi une augmentation de vos frais de scolarité de 95% en 2012. Ça peut permettre d'atteindre des moyens, ce n'est pas toujours destructeur. L'autre chose, j'aimerais revenir sur l'affaire de la collaboration avec le FEU. Il y a quand même une grosse distinction entre collaboration sur un événement et association. La CADEUL a collaboré souvent avec l'UEQ. Pourtant, on a rejeté deux fois l'association avec l'UEQ. Donc, je pense qu'on n'est pas là pour dire que genre ça veut dire que la CADEUL appuie l'UEQ. C'est juste quand on a des buts communs on peut des fois s'associer même si on n'est pas la même organisation, même si on n'a pas la même vision sur les façons d'atteindre un but. On peut quand même s'associer au travail vers le même but sans être vraiment d'accord complètement d'accord avec les vues de l'autre organisation sur la façon d'atteindre ce but-là. Qu'est-ce que ça veut dire c'est que si on appuie la CEVES, on n'appuie pas le mode d'action du FEU, on appuie la CEVES qui n'est pas le FEU. Et la CEVES, ses modes d'action principaux, vous les avez vu. Ce n'était pas la CEVES à l'époque, mais c'est dans la même continuité. Ben c'est les manif nationales qu'on a vu puis le début de la semaine la transition comme le conférencier a dit, c'est aussi beaucoup d'organiser des conférences, des tables rondes, des activités à valeur pédagogique et formatrice. Je ne pense pas que ça soit extrêmement radical pour un établissement d'enseignement.

FORESTERIE ET ENVIRONNEMENT

Pour renchérir avec mes collègues de médecine et administration, nous, à l'AFEUL, on a déjà eu une AG avec la CEVES à propos de ce qui présentait dans le PowerPoint et des positions et ainsi de suite. Vous savez nous autres ont est d'accord pour l'environnement, on est pour la grève. La seule chose qui nous dérangeait le plus c'est que c'était flou la façon que c'était apporté. Les projets, on avait beaucoup de peut-être et de si et ça... On est encore en décision, en fait, on a repoussé l'AG. Je pense que VP interne vous en souvenez. Ça a été une très longue AG. Juste pour vous rappeler que cet événement important, mais on veut pas non plus y aller dans le noir et les yeux fermés peu importe qu'on soit pris à la gorge. On a rien pour se tenir et aux médias on passe pour des gens qui veulent juste avoir des congés.

ANTHROPOLOGIE

Caduque.

ARCHITECTURE

Caduque.

PSYCHOLOGIE

Caduque.

Gestion urbaine et immobilière

Mon point était plus concernant, avec le débat qu'on a présentement, j'ai vraiment l'impression qu'on a plus de misère avec les moyens utilisés et le terme appui qui vient plus, qui vient vraiment dire bon ben un appui c'est très général. Je pense que tout ce qui était demandé par la CEVES, on est d'accord, c'est raisonnable. On aime l'environnement, on veut donner un meilleur avenir pour tout le monde, pour les étudiants, pour nos futurs enfants. C'est normal, mais je pense que quand on dit travailler pour des buts communs, ça va être des buts clairs, précis, concis. Et qu'on veut voir des actions qu'on est d'accord. Donc, je ne pense pas qu'on ne peut pas qu'en tant que CADEUL dire : ben nous on peut adopter ces revendications pareilles de notre côté et on aura un contrôle sur les moyens. On aura un contrôle sur qu'est-ce qu'on veut appuyer précisément, pas donner carte blanche à une association. Donc je pense vraiment c'est ce point-là. Si on veut, si vous voulez vous mettre en tant qu'asso personnellement je pense que c'est votre droit. Vous pouvez y aller, vous pouvez faire un AG et voter, mais je pense qu'en terme général on est mieux dire bon ben on va y aller au cas par cas. Quelle revendication qu'on veut garder, quelles actions qu'on veut appuyer. Je pense que c'est ça le pouvoir de la CADEUL, c'est la discussion. Y donner une carte blanche à une organisation, que oui elle a des bases de LPSU, mais que dans l'avenir à part la semaine, on ne sait pas ce qu'ils vont faire. Est-ce qu'il proposait bon ben cet été on fait trois, quatre jours de grève. Est-ce qu'il propose : je veux vraiment qu'on soit plus concis qu'on en rediscute quand les actions sont devant nous.

PHARMACIE

Dans le fond, j'étais en train de repenser à tout ça pour le reformuler. Dans ce qu'on discute en ce moment, on est d'accord avec la nature des revendications. Qu'est-ce qui nous chicote un peu c'est par rapport aux activités qui sont encore un peu non précises ou quoi que ce soit. Dans ce sens, j'aimerais proposer un amendement à la proposition actuelle.

Que la CADEUL appuie les revendications de la CEVES.

Appui de génie chimique à cette proposition d'amendement

SCIENCE POLITIQUE

Je vous inviterai à battre l'amendement parce que le fait que la CADEUL participe aux activités et aux instances, comme le fait que c'est un mouvement qui est jeune, qui vient de se former en fait, la participation de la CADEUL aux instances permettrait à la CADEUL d'avoir un pouvoir décisionnel dans la CEVES et d'orienter un peu les actions qui seront prises par le mouvement.

PHYSIQUE

Même chose. Je veux répondre à un argument qui nous a amené à cet amendement-là avec l'idée que les activités sont floues, mais la raison pour laquelle c'est flou, c'est pas parce que la CEVES se fait un devoir de secret. C'est vraiment parce qu'en fait le la programmation exacte, la CEVES veut que la programmation revienne aux associations qui déclare la grève. Donc le but, c'est que ça ne soit pas un comité central à Montréal qui dise bon ben vous à l'Université Laval vous allez tenir telle conférence tel jour de la semaine. Le point c'est de laisser un pouvoir décisionnel aux assos qui tombe en grève. Puis je pense que ce n'est pas un problème. Par exemple, j'ai entendu mon collègue de foresterie dire que c'est quelque chose qui les avait freiné, mais en fait ce que ça veut dire c'est que si vous prenez plus de T'aiderai c'est quelque chose qu'ils avaient freiné, mais en fait ce que ça veut dire c'est que si vous prenez plus de jours de grève vous allez avoir toute la latitude pour aller chercher des conférenciers vous-même pour faire construire vos propres tables rondes etcetera. Donc tout cela pour rendre clair que ce n'est pas par un manque de planification, c'est par un désir de laisser une liberté d'action aux assos qui vont choisir d'appuyer cette semaine de grève-là. Puis la deuxième chose que je veux, c'est qu'on évite aussi de tomber dans l'obscurantisme comme si la CEVES est un groupuscule mystérieux. Ok la CEVES n'est pas si difficile à contacter. Vous pouvez avoir les noms des gens qui siège sur les comités puis leur prise de décision n'est pas fait de façon obscure. Donc, je veux qu'on évite de tomber là-dedans comme si la CADEUL allait devenir le pantin d'une organisation secrète. Ce n'est pas ce qui va arriver au contraire quand on dit participe aux instances, on parle d'instances décisionnelles. Donc, on veut donner un pouvoir à la CADEUL dans la prise de décision relative aux actions de la CEVES aussi dans tout ça. Donc moi j'inviterai à battre l'amendement pour revenir à la première proposition.

PHARMACIE

Dans le même sens que j'avais posée tantôt, lors du conférencier qui parlait en avant, je crois que tout, vous dites que on peut se positionner, oui d'accord, mais toutes les assos devront se positionner eux-même, vont être invités à participer aux tables sur comment faire les activités qu'ils proposent pendant la semaine. C'est juste que ça fait vraiment une distinction claire et nette, oui on appuie les revendications, mais les activités en ce moment ne sont pas précises, donc on ne peut pas appuier des activités qui ne sont pas encore créés. Si jamais les activités sont un petit peu plus clair d'ici le prochain caucus, j'invite à refaire un débat là-dessus au prochain caucus, mais d'ici là, en ce moment, considérant ce qu'on peut voir et qu'est-ce qu'on peut faire en ce moment, je crois que cette proposition-là est beaucoup plus réaliste pour toutes les assos ici présente.

MÉDECINE

C'est pour dire que j'invite tout le monde à adopter l'amendement. On appuie les revendications comme, ce sont de très bonnes revendications. On n'est pas contre le principe, mais lorsqu'on appuie un mouvement, on appuie le fond, mais on a vu aussi la forme et la forme, on ne sait pas encore ce qu'il y a. Le danger n'est pas de ne pas les appuier puis de les appuier ensuite. Le danger c'est de les appuier maintenant puis regretter ensuite. Donc, on peut attendre, voir le mouvement qui a été créé le 4 février dernier, voir comment il évolue. Il y a toujours moyen de

donner notre appui au mouvement entier. Entre temps, on peut donner notre appui aux revendications parce qu'on est d'accord avec le fond, mais on est incertain de la forme.

FORESTERIE ET ENVIRONNEMENT

Juste pour clarifier, je n'ai pas été clair tantôt. Durant la présentation de de la CEVES chez nous, la présentation était seulement obscure, on n'avait pas de plan spécifique et nous on voulait avoir un plan fixe de ce qui ce qui était prévu. Par contre, on ne savait pas que c'était nous qui devons profiter de ce temps-là pour faire des activités pour nos membres. Ce qu'on nous avait dit c'est que c'était peut-être ça se peut que si, ça et ça. C'est peut-être là que ça a été très floue et que ça a freiné toute notre groupe a décidé si on fait une grève de 5 jours ou une grève d'une seule journée.

ADMINISTRATION

Je voulais juste revenir sur le fait que mon point en disant qu'on ne connaissait pas beaucoup d'informations sur la CEVES, c'était de dire qu'ils sont nébuleux et qu'ils vont peut-être partir d'un bord ou de l'autre. C'est juste que je serai malaisé qu'on prenne une décision avec un manque d'information. Il manque d'information pour pouvoir prendre une décision éclairée et c'est plus ça que je voulais apporter. C'est le fait juste qu'il nous manque de l'information, je ne veux pas sous-entendre qu'ils vont organiser des affaires toutes croches, rien. C'est juste qu'il nous manque de l'information. Je ne pense pas que ça serait une bonne idée de prendre position tout de suite là-dessus d'où d'accepter cet amendement-là. Je vois des gens commencer à partir et je vais devoir partir aussi j'ai un examen tantôt. Je ne sais pas si on peut le mettre en dépôt ou est-ce qu'il faut prendre position aujourd'hui ou quoi parce que ça serait un peu dommage de voir *rush through* les discussions et de ne pas pouvoir prendre le temps

PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE

Vous pouvez faire une proposition de mise en dépôt. Il n'y a rien qui s'objecte à ça en terme de procédure.

CHIMIE

Je voulais faire une proposition de mise en dépôt justement parce que le 13 mars, je pense que la prochaine rencontre, je trouve que c'est quand même juste pour réévaluer ça. Peut-être que ça va donner une chance aussi à anthropologie de revenir avec une proposition qui n'a pas le mot financement dedans. On va voir aussi peut-être les activités qui vont être plus claires pour la semaine donc peut-être ne pas essayer de faire des amendements sans fin.

PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE

Je vais vous demander s'il y a un critère temporel à votre demande de mise en dépôt

CHIMIE

13 mars.

PHYSIQUE

Je tiens à dire d'abord que je ne suis pas contre la mise en dépôt. Je pense que c'est une bonne idée vue qu'il semble y avoir un manque d'informations. Cependant, j'aimerais dire que pour ce qui est de la participation aux instances décisionnelles de la CEVES, les instances décisionnelles par rapport à la semaine de grève vont être passées rendu à la prochaine séance. Donc si on veut que la CADEUL est son mot à dire dans l'organisation de la semaine de grève, il faudrait adopter la participation aux instances aujourd'hui. Cela dit, pour ce qui est de la partie pour une participation aux activités, là la CEVES a entendu le message que les gens voudraient qu'enfaite que ça ne soit pas eux qui décident ce qu'ils font et que la CEVES leur arrive avec un horaire tout fait. Donc ça, ça va être fait comme a été dit par le conférencier. Il va y avoir un horaire plus précis au retour de la semaine de relâche. Donc dans ce cas-là, la mise en dépôt pourrait être utile oui parce que les activités vont être claire rendu là sauf que la CADEUL n'aura pas eu son mot à dire dans la planification des activités. Donc je vous invite à considérer ça avant de voter sur la mise en dépôt.

GESTION URBAINE ET IMMOBILIÈRE

Dans le fond moi mon point, ça serait plus par rapport justement à la participation des instances. Moi au contraire, je vois ça comme un bon point qu'on ne participe pas. Ça va vraiment clarifié c'est quoi les mécanismes d'actions de la CEVES. On va voir eux c'est comment qui agisse comme instance et on sera plus clair une fois avec la semaine qui prévoit.

MÉDECINE

Caducque.

PHYSIQUE

C'est plus une question. J'aimerais comprendre en quoi on va mieux comprendre le fonctionnement de la CEVES si on ne participe pas à leurs instances.

Résolution CAE-H20-02-21-09

Il est proposé par Chimie et appuyé par Foresterie et environnement :

Que le point 9 soit mis en dépôt jusqu'au 13 mars.

Science politique demande le vote. La proposition est adoptée à majorité qualifiée.

PHARMACIE

Juste pour bien comprendre, vu qu'il avait un amendement qui était mentionné, est-ce que cet amendement-là va revenir ou on recommence le processus à zéro?

PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE

On repart d'où on est.

PHYSIQUE

À défaut d'avoir un pouvoir décisionnel, j'aimerais proposer une proposition dans le point 9 qui serait que la CADEUL puisse agir à titre d'observateur dans les instances décisionnelles de la CEVES. Qu'on donne le mandat si vous voulez de l'information ça serait bien qu'il y a quelqu'un qui y va. Je proposerai que la CADEUL participee comme observatrice aux instances décisionnelles de la CEVES.

PRÉSIDENCE D'ASSEMBLÉE

Je vais simplement valider quelque chose. Je vais refuser. C'est bien clair à l'article 79, la mise en dépôt faire cesser les travaux sur la question à l'étude donc sur l'ensemble du point.

AFFAIRES PUBLIQUES ET RELATIONS INTERNATIONALES

Point d'ordre. Est-ce que c'est possible de demander s'il y a consentement pour qu'on traite de la chose pour outrepasser le règlement ou ce n'est pas possible.

PRÉSIDENCE D'ASSEMBLÉE

Je ne me lancerais pas là. Il n'y a aucune procédure pour aller à l'encontre de nos règles et procédures d'assemblée.

PRÉSIDENCE

On vous entend. Si la CEVES souhaite que la CADEUL soit là en tant qu'observateur ou observatrice, on vous le dit toujours lorsqu'on est invité en tant qu'observateur et observatrice, ça va nous faire plaisir d'y aller.

FORESTERIE ET ENVIRONNEMENT

Juste pour être clair, le deuxième point est complètement enlevé?

PRÉSIDENCE D'ASSEMBLÉE

Il n'était pas recevable d'emblée.

10. Autres sujets (NE PAS TRANSCRIRE AU COMPLET)

10.1 Date de la prochaine séance

INSTITUTIONNELLES

Le prochain caucus et le dernier du mandat 2019-2020 sera le 15 mars 2020.

10.2 Évènements des assos

SOCIOCULTURELLES

Avez-vous des événements à nous partager?

Les associations à tour de rôle nomment leurs événements à venir.

ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE

Le 5 à 7 femmes engagées sera le 12 mars 2020 au Cercle universitaire.

10.3 Bière postcaucus

SOCIOCULTURELLES

On vous invite donc toutes et tous au Pub U pour le traditionnel breuvage post-caucus!

10.4 Jeu du mois

SOCIOCULTURELLES

Nous vous invitons à une nouvelle épreuve pour les Jeux Interfacultaires. Vous devez effectuer une vidéo de présentation de votre maison. Celle-ci doit intégrer la créature fantastique de votre blason. Vous avez jusqu'avant le 19 mars 23h59.

10.5 Point joie

INTERNES

Qu'est ce qui est mieux :

Avoir de la vaseline dans face pendant 3 jours ou sentir la sardine pendant 3 jours

11. Clôture de la séance

Résolution CAE-H20-02-21-10

Il est proposé par Sciences sociales, et appuyé par génie chimique :

Que la séance du 21 février 2020 soit levée.

Personne ne demande le vote. La proposition est adoptée à l'unanimité.



Bénédicte Desbiens

Vice-présidente aux affaires institutionnelles